

F10E79.8

MINISTÈRE DE LA JUSTICE

2^e SECTION. — SERVICES PÉNITENTIAIRES

PROJET DE BUDGET
DES DÉPENSES DE L'EXERCICE 1928
(BUDGET GÉNÉRAL)

PROJET DE LOI
PRÉSENTÉ À LA CHAMBRE DES DÉPUTÉS
PORTANT FIXATION
DU
BUDGET GÉNÉRAL DE L'EXERCICE 1928

MINISTÈRE DE LA JUSTICE

2^e SECTION — SERVICES PÉNITENTIAIRES



PARIS
IMPRIMERIE NATIONALE

1927

TABLE DES MATIÈRES.

2^e SECTION. — SERVICES PÉNITENTIAIRES.

	Pages
Note préliminaire.....	7
Nomenclature des crédits demandés.....	11
Développements, par chapitres, articles et paragraphes, des crédits demandés.....	13
Documents à l'appui du projet de budget :	
Construction et aménagement des prisons cellulaires.....	64
Situation des dépenses d'acquisition et de construction.....	66
État des missions.....	67
Résultat de la régie directe du travail en 1926.....	70

NOTE PRÉLIMINAIRE.

Les crédits demandés au titre de l'exercice 1928 pour les dépenses du budget du Ministre de la Justice — 2^e section, Services pénitentiaires — s'élèvent à la somme de 84,644,694 francs, savoir :

Dépenses ordinaires.....	84,644,694 ¹	
Dépenses extraordinaires.....	"	
TOTAL ÉGAL.....		84,644,694

Les crédits accordés pour 1927 se sont élevés à la somme de 76,112,999 francs se répartissant comme suit :

Dépenses ordinaires.....	76,072,999 ^f	
Dépenses extraordinaires.....	40,000	
TOTAL ÉGAL.....		76,112,999

La comparaison des crédits votés pour 1927 avec ceux demandés pour 1928 fait donc apparaître une augmentation de dépenses au projet de budget de 1928 de.....

8,531,695

Toutefois l'accroissement de dépenses doit être diminué :

1^o Des sommes qui sont nécessaires aux augmentations de traitements et qui figuraient au budget du Ministère des Finances pour l'exercice 1927, soit.....

160,600^f

2^o Du crédit nécessaire au relèvement provisoire des traitements et soldes, déjà accordé en 1927 dans les mêmes conditions que les augmentations de traitements.....

4,800,000

ENSEMBLE.....

4,960,600

L'accroissement réel est donc de :

$$8,531,695 - 4,960,600 = 3,571,095.$$

Il apparaîtra au cours de l'examen des différents chapitres que cette augmentation des dépenses s'applique principalement aux services suivants : Entretien des détenus et application de la loi du 22 juillet 1912 sur les tribunaux pour enfants et la liberté surveillée.

Par ailleurs, l'administration pénitentiaire s'est efforcée de poursuivre la réalisation des économies résultant de la réforme judiciaire et pénitentiaire.

Enfin, par suite de la décision prise de gérer tous les services économiques des prisons, certains crédits qui figuraient au chapitre de l'entretien des détenus ont été transférés aux chapitres spéciaux qui sont destinés à supporter des dépenses de même nature.

Telles sont les principales modifications apportées au budget proposé pour l'exercice 1928, leur détail ressortira de l'examen de chaque chapitre.

TABLEAU DE COMPARAISON

PAR CHAPITRE

DES CRÉDITS DEMANDÉS POUR L'EXERCICE 1928

AVEC

LES CRÉDITS ALLOUÉS POUR L'EXERCICE 1927

NOMENCLATURE DES CRÉDITS DEMANDÉS.

NUMÉROS DES CHAPITRES.	DÉSIGNATION DES SERVICES.	CRÉDITS		DIFFÉRENCES AU BUDGET DE 1928.	
		DEMANDÉS pour l'exercice 1928.	ACCORDÉS pour l'exercice 1927.	En plus.	En moins.
		francs.	francs.	francs.	francs.
3^e PARTIE. — SERVICES GÉNÉRAUX DES MINISTÈRES.					
1	Traitements du personnel de l'administration centrale et du service intérieur.....	469,190	428,250	40,940	"
2	Indemnités au personnel de l'administration centrale et du service intérieur.....	76,800	75,700	1,100	"
3	Matériel, impressions et dépenses diverses de l'administration centrale.....	45,000	20,000	25,000	"
4	Frais de correspondance télégraphique.....	3,000	3,000	"	"
5	Personnel administratif du service pénitentiaire. — Traitements.....	2,462,495	2,377,378	85,117	"
6	Personnel de surveillance du service pénitentiaire. — Traitements.....	23,088,500	23,331,845	"	243,345
7	Indemnités et allocations diverses au personnel administratif du service pénitentiaire.....	1,070,900	1,057,390	13,510	"
8	Indemnités et allocations diverses au personnel de surveillance du service pénitentiaire.....	3,554,488	3,531,441	23,047	"
9	Personnel technique des établissements pénitentiaires. — Traitements.....	609,070	"	609,070	"
10	Personnel technique des établissements pénitentiaires. — Indemnités et allocations diverses.....	234,913	"	234,913	"
11	Entretien des détenus.....	28,908,438	24,000,000	4,908,438	"
12	Application de la loi du 22 juillet 1912 sur les tribunaux pour enfants et adolescents et sur la liberté surveillée.....	4,300,000	2,500,000	1,800,000	"
13	Régie directe du travail.....	6,205,750	5,425,000	780,750	"
14	Remboursements divers occasionnés par le séjour de détenus hors des établissements pénitentiaires.....	340,000	115,000	225,000	"
15	Transport des détenus et des libérés.....	580,900	580,000	"	"
16	Travaux aux bâtiments pénitentiaires. — Mobilier.....	1,051,550	1,200,000	"	148,450
17	Exploitations agricoles.....	136,600	180,000	"	43,400
18	Consommations en nature des établissements pénitentiaires.....	650,000	690,900	"	40,900
19	Dépenses accessoires et diverses du service pénitentiaire.....	108,000	92,000	16,000	"
20	Subventions aux institutions et comités de patronage.....	75,000	75,000	"	"
21	Acquisitions et constructions pour le service pénitentiaire.....	10,000	10,000	"	"
22	Participation de l'État dans les dépenses de construction et d'aménagement des prisons cellulaires dans les conditions déterminées par les lois des 5 juin 1875 et 4 février 1893.....	100,000	100,000	"	"
23	Secours personnels à divers titres.....	20,000	20,000	"	"
24	Attribution aux personnels civils de l'État d'allocations pour charges de famille.....	2,445,000	2,445,000	"	"
25	Relèvement provisoire des traitements.....	4,800,000	5,275,095	"	475,095
26	Avances remboursables aux fonctionnaires en instance de pension. (Application de l'article 28 de la loi du 31 décembre 1920.).....	200,000	340,000	"	140,000
27	Emploi de fonds provenant de legs ou de donations.....	Mémoire.	Mémoire.	"	"
28	Dépenses des exercices périmés non frappés de déchéance.....	Mémoire.	Mémoire.	"	"
29	Dépenses des exercices clos.....	Mémoire.	Mémoire.	"	"
	TOTAL de la 3 ^e partie.....	81,544,694	73,872,999	8,762,885	1,091,190
5^e PARTIE. — REMBOURSEMENTS, RESTITUTIONS ET NON-VALEURS.					
30	Remboursements sur le produit du travail des détenus.....	3,100,000	2,200,000	900,000	"
	TOTAL pour les dépenses ordinaires.....	84,644,694	76,072,999	9,662,885	1,091,190
			En plus.....	8,571,695 ⁴ .	

NOMENCLATURE DES CRÉDITS DEMANDÉS. (Suite.)

NUMÉROS DES CHAPITRES.	DÉSIGNATION DES SERVICES.	CRÉDITS		DIFFÉRENCES AU BUDGET DE 1928.	
		DEMANDÉS pour l'exercice 1928.	ACCORDÉS pour l'exercice 1927.	En plus.	En moins.
		francs.	francs.	francs.	francs.
	TITRE II. DÉPENSES EXTRAORDINAIRES.				
	3 ^e PARTIE. — SERVICES GÉNÉRAUX DES MINISTÈRES.				
"	Indemnités spéciales aux fonctionnaires en résidence dans des localités dévastées..	"	40,000	"	40,000
"	Emploi de fonds provenant de legs ou de donations.....	"	Mémoire.	"	"
"	Dépenses des exercices périmés non frappés de déchéance.....	"	Mémoire.	"	"
"	Dépenses des exercices clos.....	"	Mémoire.	"	"
	TOTAL pour les dépenses extraordinaires.....	"	40,000	"	40,000
	RÉCAPITULATION.				
	Récapitulation.....	84,644,694	76,072,999	9,662,885	1,091,190
		"	40,000	"	40,000
	TOTAUX.....	84,644,694	76,112,999	9,662,885	1,131,190
				Et plus : 8,531,695'	

DÉVELOPPEMENTS
PAR CHAPITRES, ARTICLES ET PARAGRAPHES
DES CRÉDITS DEMANDÉS POUR 1928

DÉSIGNATION DES SERVICES ET DES DÉPENSES.	CRÉDITS		DIFFÉRENCES AU BUDGET DE 1928	
	DEMANDÉS pour l'exercice 1928.	ACCORDÉS pour l'exercice 1927.	en plus.	en moins.
	francs.	francs.	francs.	francs.
CHAPITRE PREMIER.				
TRAITEMENTS DU PERSONNEL DE L'ADMINISTRATION CENTRALE ET DU SERVICE INTÉRIEUR.				
ARTICLE 1 ^{er} . — Traitements du personnel des bureaux.....	394,590	357,900	36,690	"
ARTICLE 2. — Traitements du personnel du service intérieur.....	32,250	32,250	"	"
ARTICLE 3. — Application des lois militaires.....	51,814	45,814	6,000	"
TOTAL.....	478,654	435,964	42,690	"
A DÉDUIRE pour vacances d'emplois.....	9,464	7,714	1,750	"
TOTAL du chapitre 1^{er}.....	469,190	428,250	40,940	"
EN PLUS.....			40,940^f	

NATURE DES DÉPENSES.	MONTANT total de la dépense.	
	francs.	francs.
CHAPITRE PREMIER.		
TRAITEMENTS DU PERSONNEL DE L'ADMINISTRATION CENTRALE ET DU SERVICE INTÉRIEUR.		
ARTICLE 1^{er}. — Traitements du personnel des bureaux :		
3 chefs de bureau.....	de 24,000 à 30,000 ^f	90,000
3 sous-chefs de bureau.....	de 18,000 à 24,000	63,000
1 rédacteur, secrétaire de direction.....	de 9,000 à 18,000	112,500
8 rédacteurs.....		
6 commis d'ordre.....	de 6,500 à 12,500	57,000
6 expéditionnaires.....	de 6,000 à 10,800	49,290
3 sténo-dactylographes.....	de 6,000 à 9,200	22,800
ARTICLE 2. — Traitements du personnel du service intérieur :		
1 huissier.....	de 5,600 à 7,300 ^f	6,450
4 hommes de service.....	de 5,600 à 7,300	25,800
ARTICLE 3. — Crédits nécessaires à l'application des lois militaires.....		51,814
TOTAL du chapitre 1^{er}.....		478,654
A DÉDUIRE pour vacances d'emplois.....		9,464
DIFFÉRENCE ÉGALE AU CRÉDIT DEMANDÉ.....		469,190
DIFFÉRENCE PAR RAPPORT AU BUDGET DE 1927.		
Augmentation des traitements du personnel des bureaux.....		33,000 ^f
— des bonifications militaires, le traitement moyen des rédacteurs, des sous-chefs et chefs ayant augmenté.....		6,000
— des traitements des expéditionnaires (Décret du 31 mars 1927).....		3,690
EN PLUS.....		42,690
A DÉDUIRE : augmentation des vacances d'emplois.....		1,750
RESTE EN PLUS.....		40,940
L'augmentation n'est qu'apparente en effet, un crédit de 48,000 francs a été transféré du budget du Ministère des finances par décret du 23 janvier 1927. La différence en moins de 7,060 ^f provient de :		
1° L'augmentation des prévisions pour vacances d'emplois.....		1,750 ^f
2° D'une mise au point du crédit réparti par le décret susvisé.....		9,000
TOTAL.....		10,750
Augmentation du traitement des expéditionnaires.....		3,690
TOTAL ÉGAL.....		7,060

Suite des Développements, par chapitres, articles
et paragraphes, des crédits demandés.

DÉSIGNATION DES SERVICES ET DES DÉPENSES.	CRÉDITS		DIFFÉRENCES AU BUDGET DE 1928	
	DEMANDÉS pour l'exercice 1928.	ACCORDÉS pour l'exercice 1927.	en plus.	en moins.
	francs.	francs.	francs.	francs.
CHAPITRE 2.				
INDEMNITÉS AU PERSONNEL DE L'ADMINISTRATION CENTRALE ET DU SERVICE INTÉRIEUR.....	78,300	75,700	2,600	"
A déduire : 2 p. 100 pour vacances d'emplois.....	1,500	"	"	1,500
TOTAL	76,800	75,700	2,600	1,500
En plus.....			1,100 ^f	
CHAPITRE 3.				
MATÉRIEL, IMPRESSIONS ET DÉPENSES DIVERSES DE L'ADMINISTRATION CENTRALE.....	45,000	20,000	25,000	"
En plus.....			25,000 ^f	
CHAPITRE 4.				
FRAIS DE CORRESPONDANCE TÉLÉGRAPHIQUE.....	3,000	3,000	"	"

OBSERVATIONS.		MONTANT total de la dépense.
NATURE DES DÉPENSES.		francs.
CHAPITRE 2.		
INDEMNITÉS AU PERSONNEL DE L'ADMINISTRATION CENTRALE ET DU SERVICE INTÉRIEUR.		
Indemnités de résidence de 35 fonctionnaires.....	70,000 ^f	}
Indemnités fixes { au chef de bureau faisant fonction de sous-directeur.....	3,000	
{ au secrétaire de la direction.....	1,800	
Indemnité pour travaux supplémentaires.....	2,440	
Indemnités aux gens de service.....	1,060	
TOTAL du chapitre 2	78,300	
A déduire pour vacances d'emplois.....	1,500	
TOTAL	76,800	
DIFFÉRENCE PAR RAPPORT AU BUDGET DE 1927.		
Augmentation de l'indemnité fixe.. { du Chef de bureau faisant fonction de Sous-Directeur.....	1,000 ^f	}
{ du Secrétaire de la Direction.....	600	
Augmentation sur les travaux supplémentaires.....	1,000	
A déduire : Prév. pour vacances d'emplois.....		1,500
En plus		1,100
L'augmentation n'est qu'apparente, un crédit de 2,600 francs a été accordé par le décret du 23 janvier 1927 sur les crédits inscrits au chapitre spécial du Ministère des finances; la différence de 1,500 francs provient de l'inscription d'une prévision pour vacances d'emplois.		
CHAPITRE 3.		
MATÉRIEL, IMPRESSIONS ET DÉPENSES DIVERSES DE L'ADMINISTRATION CENTRALE.		
Dépenses diverses de matériel de l'administration centrale.....		45,000
DIFFÉRENCE PAR RAPPORT AU BUDGET DE 1927.		
Transfert du chapitre 13 d'un crédit pour assurer le paiement des impressions effectuées antérieurement à la prison centrale de Melun pour le compte de l'Administration centrale. — En plus.....		25,000 ^f
CHAPITRE 4.		
FRAIS DE CORRESPONDANCE TÉLÉGRAPHIQUE.....		3,000

Suite des Développements, par chapitres, articles

et paragraphes, des crédits demandés.

DÉSIGNATION DES SERVICES ET DES DÉPENSES.	CRÉDITS		DIFFÉRENCES AU BUDGET DE 1928	
	DEMANDÉS pour l'exercice 1928.	ACCORDÉS pour l'exercice 1927.	en plus.	en moins.
	francs.	francs.	francs.	francs.
CHAPITRE 5.				
PERSONNEL ADMINISTRATIF DU SERVICE PÉNITENTIAIRE. — TRAITEMENTS.				
ARTICLE 1 ^{er} . — Maisons centrales de force et de correction.....	1,004,750	888,000	116,750	"
ARTICLE 2. — Dépôt de forçats.....	42,750	42,750	"	"
ARTICLE 3. — Maisons d'arrêt, de justice et de correction (autres départements que la Seine)	309,750	333,250	"	23,500
ARTICLE 4. — Établissements publics de jeunes garçons.....	464,250	480,250	"	25,000
ARTICLE 5. — Colonies publiques de jeunes filles.....	225,500	224,250	1,250	"
ARTICLE 6. — Service des transfèrements cellulaires, du contrôle du travail et de la régie directe.....	39,000	39,000	"	"
ARTICLE 7. — Maisons d'arrêt, de justice et de correction du département de la Seine.....	253,750	229,250	24,500	"
ARTICLE 8. — Dépenses communes aux divers services.....	173,000	180,375	"	7,375
TOTAL.....	2,512,750	2,426,125	142,500	55,875
A DÉDUIRE pour racaires et suppressions d'emplois.....	50,255	48,747	1,508	"
TOTAL du chapitre 5.....	2,462,495	2,377,378	140,992	55,875
			En plus : 85,117 ¹	

OBSERVATIONS.				MONTANT total de la dépense. francs.
NATURE DES DÉPENSES.				
CHAPITRE 5.				
PERSONNEL ADMINISTRATIF DU SERVICE PÉNITENTIAIRE. — TRAITEMENTS. (Décrets des 28 janvier et 1 ^{er} décembre 1926.)				
ARTICLE 1 ^{er} . — Maisons centrales de force et de correction.				
PÉRONNEL.	CHIFFRE de PERSONNEL.	TRAITEMENTS ANNUÉS.	ONTANT DE LA DÉPENSE.	
		francs.	francs.	
Directeurs.....	12	de 15,000 à 21,000	216,000	1,004,750
Sous-directeurs.....	12	de 11,500 à 12,500	144,000	
Greffiers comptables [12], économes [12].....	24	de 10,500 à 12,000	270,000	
Instituteurs [9], institutrices [3].....	12	de 7,000 à 10,000	102,000	
Commis.....	27	de 6,500 à 10,000	222,750	
Amoñniers fonctionnaires.....	3	14,000	42,000	
Médecins fonctionnaires.....	1	8,000	8,000	
	91			
La différence avec le crédit accordé en 1927 se décompose comme suit :				
Augmentation nécessaire au relèvement de certains traitements.....			45,720	
Transfert de l'article 3.....			38,740	
Transfert de l'article 4.....			32,299	
TOTAL.....			116,750	
Tous les transferts indiqués sont nécessités par l'application du décret du 1 ^{er} décembre 1926 (réforme des services pénitentiaires et nouvelle répartition du personnel).				
ARTICLE 2. — Dépôt de forçats.				
Sous-directeur.....	1	de 11,500 à 12,500	12,000	42,750
Greffier comptable [1], économe [1].....	2	de 10,500 à 12,000	22,500	
Commis.....	1	de 6,500 à 10,000	8,250	
	4			
ARTICLE 3. — Maisons d'arrêt, de justice et de correction. (Autres départements que la Seine.)				
Directeurs.....	4	de 15,000 à 21,000	72,000	309,750
Sous-directeur.....	3	de 11,500 à 12,500	36,000	
Greffiers comptables [4], économes [4].....	8	de 10,500 à 12,000	90,000	
Instituteurs.....	5	de 7,000 à 10,000	42,500	
Commis.....	9	de 6,500 à 10,000	41,250	
Amoñniers fonctionnaires.....	2	14,900	28,000	
	27			
La différence avec le crédit accordé en 1927 se décompose comme suit :				
En moins : transfert à l'article 1 ^{er}			38,740	
En plus : relèvement de certains traitements.....			15,240	
En moins.....			23,500	
A reporter.....				

Suite des Développements, par chapitres, articles

et paragraphes, des crédits demandés.

DÉSIGNATION DES SERVICES ET DES DÉPENSES.	CRÉDITS		DIFFÉRENCES AU BUDGET DE 1928	
	DEMANDÉS pour l'exercice 1928.	ACCORDÉS pour l'exercice 1927.	en plus.	en moins.
	francs.	francs.	francs.	francs.
CHAPITRE 5. (Suite.)				
PERSONNEL ADMINISTRATIF DU SERVICE PÉNITENTIAIRE. — TRAITEMENTS.				
RÉPARTITION DES EMPLOIS.	BUDGET DE 1928.			
	NOMBRE d'emplois.	MONTANT de la dépense. francs.		
Directeurs.....	29	522,000		
Sous-directeurs et sous-directrices.....	27	324,000		
Greffiers comptables [31], économes [26].....	57	641,250		
Instituteurs [36], institutrices [14].....	50	425,000		
Commis.....	41	338,250		
Régisseurs des cultures.....	1	11,250		
Aumôniers fonctionnaires.....	5	70,000		
Médecins fonctionnaires.....	1	8,000		
Article 8 (Dépenses communes).....	"	173,000		
TOTAL.....	211	2,512,750		
A DÉDUIRE pour vacances d'emploi 2 p. 100.....		50,255		
CRÉDIT demandé.....		2,462,495		

OBSERVATIONS.				MONTANT total de la dépense. francs.
NATURE DES DÉPENSES.				
Suite du CHAPITRE 5.				
Report.....				1,357,250
ARTICLE 4. — Établissements publics de jeunes garçons.				
PERSONNEL.	CHIFFRE de PERSONNES.	TRAITEMENTS ANNUELS.	MONTANT DE LA DÉPENSE.	
		francs.	francs.	
Directeurs.....	5	de 15,000 à 21,000	90,000	
Sous-directeurs [5] et sous-directrice [1].....	6	de 11,500 à 12,500	72,000	
Greffiers comptables [5] économes [5].....	10	de 10,500 à 12,000	112,500	464,250
Instituteurs [20] et institutrices [1].....	21	de 7,000 à 10,000	178,500	
Régisseurs des cultures.....	1	de 10,500 à 12,000	11,250	
	43			
La différence avec le crédit accordé en 1927 se décompose comme suit :				
<i>En moins</i> : transfert à l'article 1 ^{er}			32,290	} 44,050
transfert à l'article 8.....			11,760	
<i>En plus</i> : relèvement de certains traitements.....				10,050
			<i>En moins</i>	25,900
ARTICLE 5. — Colonies publiques de jeunes filles.				
Directeurs.....	3	de 15,000 à 21,000	54,900	} 225,500
Sous-directrices.....	3	de 11,500 à 12,500	36,000	
Greffiers comptables [3] économes [3].....	6	de 10,500 à 12,000	67,500	
Institutrices.....	8	de 7,000 à 10,000	68,900	
	20			
La différence avec le crédit accordé en 1927 se présente comme suit :				
<i>En plus</i> : augmentation des traitements des directeurs.....				11,440
<i>En moins</i> : transfert à l'article 7.....				5,450
transfert à l'article 8.....				4,740
			<i>En plus</i>	1,250
À reporter.....				2,047,000

DÉSIGNATION DES SERVICES ET DES DÉPENSES.

CRÉDITS

DIFFÉRENCES
AU BUDGET DE 1928

DEMANDÉS pour l'exercice 1928.	ACCORDÉS pour l'exercice 1927.	en plus.	en moins.
francs.	francs.	francs.	francs.

CHAPITRE 5. (Suite.)

PERSONNEL ADMINISTRATIF DU SERVICE PÉNITENTIAIRE. — TRAITEMENTS.

OBSERVATIONS.

NATURE DES DÉPENSES.

MONTANT
total
de la dépense.

francs.

Suite du CHAPITRE 5.

Report..... 2,047,000

ARTICLE 6. — Service des transfèrements cellulaires et du contrôle du travail de la régie directe.

PERSONNEL.	CHIFFRE de PERSONNEL.	TRAITEMENTS ANNUELS.	MONTANT DE LA DÉPENSE.	
		francs.	francs.	
Greffiers comptables.....	2	de 10,500 à 12,000	22,500	39,000
Commis.....	2	de 6,500 à 10,000	16,500	
	4			

La différence avec le crédit accordé en 1927 se décompose comme suit :

En plus : augmentation de certains traitements.....	19,050
Transfert de l'article 5.....	5,450
En plus.....	24,500

ARTICLE 7. — Maisons d'arrêt, de justice et de correction du département de la Seine.

Directeurs.....	5	de 15,000 à 21,000	90,000	253,750
Sous-directeurs.....	2	de 11,500 à 12,500	24,000	
Greffiers comptables (4) économiste (1).....	5	de 10,500 à 12,000	56,250	
Instituteurs (4) et institutrices (2).....	4	de 7,000 à 10,000	34,000	
Commis.....	6	de 6,500 à 10,000	49,500	
	22			

ARTICLE 8. — Dépenses communes aux divers services.

Répétition de la loi du 1 ^{er} avril 1923 (service militaire légal).....	98,000	173,000
loi du 17 avril 1924 (bonification d'ancienneté aux mobilisés).....	30,000	
Traitements des employés en surnombre.....	45,000	

La comparaison avec le crédit accordé en 1927 se décompose comme suit

En moins : suppression d'emplois en surnombre.....	23,875
En plus : transfert de l'article 4.....	11,760
transfert de l'article 5.....	4,740
En moins.....	7,375

TOTAL..... 2,512,750

A déduire : 3 p. 0/0 pour vacances d'emplois..... 50,255

CRÉDIT DEMANDÉ..... 2,462,495

En résumé, les différences par rapport aux crédits alloués pour l'ensemble du chapitre en 1927 se présentent comme suit :

	AUGMENTATIONS.	DIMINUTIONS.
Crédit alloué par décret du 23 janvier 1927 pour l'augmentation des traitements des directeurs.....	110,500	#
Diminution provenant de l'augmentation du pourcentage de vacances d'emploi.....	#	1,508
Diminution provenant de suppression d'emplois en surnombre.....	#	23,875
TOTAUX.....	110,500	25,383
EN PLUS.....	85,117 ⁵⁰	

Suite des Développements, par chapitres, articles et paragraphes, des crédits demandés.

DÉSIGNATION DES SERVICES ET DES DÉPENSES.	CRÉDITS		DIFFÉRENCES AU BUDGET DE 1928		OBSERVATIONS.	MONTANT total de la dépense. francs.
	DEMANDÉS pour l'exercice 1928.	ACCORDÉS pour l'exercice 1927.	en plus.	en moins.		
	francs.	francs.	francs.	francs.		
CHAPITRE 6.						
PERSONNEL DE SURVEILLANCE DU SERVICE PÉNITENTIAIRE. — TRAITEMENTS.						
ARTICLE 1 ^{er} . — Maisons centrales de force et de correction.....	6,120,200	6,374,350	"	254,150		
ARTICLE 2. — Dépôt de forçats.....	192,750	274,000	"	81,250		
ARTICLE 3. — Maisons d'arrêt, de justice et de correction (autres départements que la Seine)	11,433,650	11,083,500	350,150	"		
ARTICLE 4. — Établissements publics de jeunes garçons.....	1,160,950	1,519,650	"	358,700		
ARTICLE 5. — Colonies publiques de jeunes filles.....	480,800	481,700	"	900		
ARTICLE 6. — Service des transfèrements cellulaires.....	267,775	267,775	"	"		
ARTICLE 7. — Maisons d'arrêt, de justice et de correction du département de la Seine....	2,742,600	2,696,050	46,550	"		
ARTICLE 8. — Dépenses communes.....	1,212,000	1,112,000	100,000	"		
TOTAL.....	23,610,725	23,809,025	496,700	695,000		
A déduire pour vacances d'emplois 2 p. o/o.....	472,225	477,180	"	4,955		
RESTE.....	23,138,500	23,331,845	496,700	690,045		
Reprise en 1928 de la réduction opérée au Sénat lors de la discussion du budget de 1927 (regroupement des colonies de jeunes filles).....	50,000	"	"	50,000		
TOTAL du chapitre 6.....	23,088,500	23,331,845	496,700	740,045		
EN MOINS.....				243,345'		
CHAPITRE 6.						
PERSONNEL DE SURVEILLANCE DU SERVICE PÉNITENTIAIRE. — TRAITEMENTS. (Décret du 28 janvier 1926.)						
ARTICLE 1 ^{er} . — Maisons centrales de force et de correction.						
PERSONNEL.						
	chiffres de person- nel.	TRAITEMENTS ANNUELS.	MONTANT DE LA DÉPENSE.			
		francs.	francs.			
Surveillants-chefs (9), surveillantes-chefs (2).....	11	de 8,500 à 9,200	97,350			
Premiers surveillants (32), premières surveillantes (3).....	35	de 7,700 à 8,500	283,500			
Surveillants commis-greffiers (46).....	46	de 7,700 à 8,500	372,600			6,120,200
Surveillants et surveillants stagiaires (130), surveillantes (65).....	795	de 5,600 à 7,700	5,286,750			
Surveillantes congréganistes.....	20	4,000	80,000			
	907					
La différence avec le crédit accordé en 1927 se présente comme suit :						
En moins : Transfert à l'article 3.....						207,600
Transfert à l'article 7.....						46,550
EN MOINS.....						254,150
ARTICLE 2. — Dépôt de forçats.						
Surveillant-chef.....	1	de 8,500 à 9,200	8,850			
Premiers surveillants.....	1	de 7,700 à 8,500	8,100			
Surveillant commis-greffier.....	2	de 7,700 à 8,500	16,200			192,750
Surveillants.....	24	de 5,600 à 7,700	159,600			
	28					
La différence avec le crédit accordé en 1927 s'explique par un transfert d'égale somme à l'article 3.						
ARTICLE 3. — Maisons d'arrêt, de justice et de correction. (Autres départements que la Seine.)						
Surveillants-chefs.....	155	de 8,500 à 9,200	1,371,750			
Premiers surveillants (27), premières surveillantes (5).....	32	de 7,700 à 8,500	259,200			
Surveillants commis-greffiers.....	118	de 7,700 à 8,500	955,800			
Surveillants (1,143), surveillantes (prisons de grand effectif) [75].....	1,218	de 5,600 à 7,700	8,099,700			11,433,650
Surveillantes (prisons de petit effectif).....	208	de 2,800 à 3,500	655,200			
Surveillantes congréganistes.....	23	4,000	92,000			
	1,750					
La différence avec le crédit accordé en 1927 s'explique comme suit :						
En plus : Transfert de l'article 1 ^{er}						207,600
Transfert de l'article 2.....						81,250
Transfert de l'article 4.....						10,400
Transfert de l'article 5.....						900
Transfert de l'article 8.....						50,000
TOTAL.....						250,150
À reporter.....						17,746,600

Suite des Développements, par chapitres, articles et paragraphes, des crédits demandés.

NATURE DES SERVICES ET DES DÉPENSES.	CRÉDITS		DIFFÉRENCES AU BUDGET DE 1928	
	DEMANDÉS pour l'exercice 1928.	ACCORDÉS pour l'exercice 1927.	en plus.	en moins.
	francs.	francs.	francs.	francs.
CHAPITRE 6. (Suite.)				
PERSONNEL DE SURVEILLANCE DU SERVICE PÉNITENTIAIRE. — TRAITEMENTS.				
RÉPARTITION DES EMPLOIS.	BUDGET DE 1927.			
	NOMBRE	MONTANT de la dépense.		
		francs.		
Surveillant principal.....	1	9,175		
Surveillants-chefs (176) et des transfère-ments cellulaires (10).....	192	1,699,200		
Surveillantes-chefs des établisse-ments de grand effectif (6).....				
Premiers surveillants (92).....	103	834,300		
Premières surveillantes (11).....				
Surveillants commis greffiers (194), surveillantes commis greffiers (6).....	200	1,620,000		
Surveillants des transfèrements cellulaires.....	20	162,000		
Dame employée du service des transfèrements cellulaires.....	1	8,100		
Surveillants (2,337).....	2,555	16,990,750		
Surveillantes des établisse-ments de grand effectif (218).....				
Surveillantes des établisse-ments de petit effectif.....	208	655,200		
Surveillants congréganistes.....	105	420,000		
ARTICLE 8. (Dépenses communes.).....	"	1,212,000		
TOTAL.....	3,385	23,610,725		
À DÉDUIRE :				
Vacances d'emplois 2 p. 100.....	472,225			
Réduction en vue d'un regroupement des colonies de jeunes filles.....	50,000			
		522,225		
Crédit demandé.....		23,088,500		

OBSERVATIONS				MONTANT TOTAL de la dépense.
NATURE DES DÉPENSES.				
Suite du CHAPITRE 6.				
Report.....				17,746,600
PERSONNEL.		CHIFFRE de PERSONNEL.	TRAITEMENTS ANNUELS.	MONTANT DE LA DÉPENSE.
ARTICLE 4. — Établissements publics de jeunes garçons.				
Surveillants-chefs.....	5	8,500 à 9,200 ^f	44,250 ^f	1,160,950
Premiers surveillants.....	13	7,700 à 8,500	105,300	
Surveillants commis-greffiers.....	5	7,700 à 8,500	40,500	
Surveillants (142), surveillantes (4).....	146	5,600 à 7,700	970,900	
	169			
La différence avec le crédit alloué en 1927 s'explique comme suit :				
En moins : Transfert au chapitre 9.....				348,300 ^f
Transfert à l'article 3.....				10,400
EN MOINS.....				358,700
ARTICLE 5. — Colonies publiques de jeunes filles.				
Surveillantes-chefs.....	3	8,500 à 9,200 ^f	26,550 ^f	480,800
Premières surveillantes.....	3	7,700 à 8,500	24,300	
Surveillantes-commis-greffiers (3).....	3	7,700 à 8,500	24,300	
Surveillants (5), surveillantes (56).....	61	5,600 à 7,700	405,650	
	70			
La différence avec le crédit alloué en 1927 est due à un transfert d'égale somme à l'article 3.				
ARTICLE 6. — Services des transfèrements cellulaires.				
Surveillant principal.....	1	8,850 à 9,500 ^f	9,175 ^f	267,775
Surveillants-chefs.....	10	8,500 à 9,200	88,500	
Surveillants.....	20	7,700 à 8,500	162,000	
Dame employée.....	1	7,700 à 8,500	8,100	
	32			
ARTICLE 7. — Maisons d'arrêt, de justice et de correction du département de la Seine.				
Surveillants-chefs (6), surveillants-chef (1).....	7	8,500 à 9,200 ^f	61,950 ^f	2,742,600
Premiers surveillants.....	19	7,700 à 8,500	153,900	
Surveillants commis-greffiers (24), surveillante-commis-greffier (2).....	26	7,700 à 8,500	210,600	
Surveillants (293), surveillantes (18).....	311	5,600 à 7,700	2,068,150	
Surveillantes congréganistes.....	62	4,000	248,000	
	425			
La différence avec le crédit alloué en 1927 résulte d'un transfert de crédit de l'article 1 ^{er}				
ARTICLE 8. — Dépenses communes aux divers services.				
Répercussion de la loi du 1 ^{er} avril 1923. Bonifications pour service militaire légal.....			650,000	1,212,000
1 ^{er} avril 1924. Bonifications aux fonctionnaires mobilisés.....			350,000	
Part contributive de l'État pour la Caisse nationale des retraites pour la vieillesse.....			12,000	
Traitements des agents en surnombre.....			200,000	
TOTAL.....				23,610,725
À déduire : 1 ^{er} 2 p. 0/0 pour vacances d'emploi.....			472,225	522,225
2 ^e Reprise en 1928 de la réduction opérée au Sénat, lors de la discussion du budget de 1927 en vue de provoquer un regroupement dans les colonies de pupilles féminines.....			50,000	
TOTAL ÉGAL AU CRÉDIT DEMANDÉ.....				23,088,500
La différence avec le crédit alloué en 1927 se décompose comme suit :				
En plus : Augmentation du crédit pour bonifications de services militaires.....				150,000 ^f
En moins : Transfert à l'article 3.....				50,000
NET EN PLUS.....				100,000
En résumé, la différence avec le crédit alloué en 1927 pour l'ensemble du chapitre se présente comme suit :				
Augmentation provenant du pourcentage moins élevé que celui du budget de 1927 pour vacances d'emplois.....			4,955	
Augmentation des crédits pour bonifications pour services militaires.....			150,000	
Transfert au chapitre 9 des traitements de 43 surveillants-contremaitres.....			"	348,300
Reprise de la réduction opérée au Sénat en vue de provoquer un regroupement dans les colonies de pupilles féminines.....			"	50,000
			154,955	398,360
En moins.....				243,345

Suite des Développements, par chapitres, articles et paragraphes, des crédits demandés.

DÉSIGNATION DES SERVICES ET DES DÉPENSES.	CRÉDITS		DIFFÉRENCES AU BUDGET DE 1928		OBSERVATIONS.	MONTANT total de la dépense. francs.
	DEMANDÉS pour l'exercice 1928.	AGCORDÉS pour l'exercice 1927.	en plus.	en moins.		
	francs.	francs.	francs.	francs.		
CHAPITRE 7.						
INDEMNITÉS ET ALLOCATIONS DIVERSES AU PERSONNEL ADMINISTRATIF DU SERVICE PÉNITENTIAIRE.						
ARTICLE 1 ^{er} . — Maisons centrales de force et de correction	222,405	216,910	5,495	"		
ARTICLE 2. — Dépôt de forçats	12,375	12,500	"	125		
ARTICLE 3. — Maisons d'arrêt, de justice et de correction. (Autres départements que la Seine)	519,175	490,315	28,860	"		
ARTICLE 4. — Établissements publics de jeunes garçons	57,755	81,930	"	24,175		
ARTICLE 5. — Colonies publiques de jeunes filles	28,810	25,685	3,125	"		
ARTICLE 6. — Service des transfèrements cellulaires	7,615	7,490	125	"		
ARTICLE 7. — Prisons de la Seine	194,470	189,750	4,720	"		
ARTICLE 8. — Dépenses communes aux divers services	50,170	55,170	"	5,000		
TOTAL	1,092,775	1,079,750	42,325	29,300		
A DÉDUIRE pour vacances d'emplois 2 p. o/o	21,875	22,360	"	485		
TOTAL	1,070,900	1,057,390	42,325	28,815		
			En plus : 13,510 ^f			
CHAPITRE 7.						
INDEMNITÉS ET ALLOCATIONS DIVERSES AU PERSONNEL ADMINISTRATIF DU SERVICE PÉNITENTIAIRE.						
<p><i>Indemnités de résidence (décrets des 11 décembre 1919 et 28 janvier 1921, lois des 28 décembre 1923 et 13 juillet 1925).</i> <i>Indemnités de caisse et de versement aux comptables (règlement du 4 août 1864; décret du 1^{er} avril 1921).</i> <i>Indemnités au personnel des services spéciaux (médecins, chirurgiens, pharmaciens, dentistes, internes en médecine et en pharmacie, aumôniers des différents cultes) [arrêté du 23 octobre 1920].</i> <i>Frais de tournées des directeurs (décret du 10 juillet 1926).</i> <i>Frais de voyage et de détachement d'employés pour les besoins du service (décret du 10 juillet 1926).</i> <i>Frais généraux de direction aux directeurs et aux comptables des prisons de la Seine (décret du 10 juillet 1926).</i> <i>Indemnités aux fonctionnaires spécialement chargés de la régie directe du travail (décret du 30 août 1920).</i> <i>Indemnités de voyage et de déménagement à des employés changeant de résidence (décret du 10 juillet 1926).</i> <i>Indemnités aux fonctionnaires appelés devant le Conseil de discipline et aux délégués du personnel administratif y siégeant (décret du 10 juillet 1926).</i> <i>Indemnité compensatrice aux fonctionnaires d'Alsace et Lorraine (loi du 22 juillet 1923).</i></p>						
ARTICLE PREMIER. — Maisons centrales de force et de correction.						
					MONTANT des INDEMNITÉS.	
					francs.	
Indemnités de résidence					49,920	
Indemnités de logement					38,250	
Indemnités de caisse et de versement aux comptables					3,425	
Indemnités aux médecins					43,200	222,405
Indemnités aux pharmaciens					16,500	
Indemnités aux ministres et organistes des différents cultes					32,425	
Frais de voyage et de détachement d'employés pour les besoins du service					12,325	
Indemnité compensatrice aux fonctionnaires d'Alsace et Lorraine					26,360	
La différence avec le crédit alloué en 1927 est due au transfert d'une somme égale de l'article 4.						
ARTICLE 2. — Dépôt de forçats.						
Indemnités de résidence					1,040	
Indemnités de logement					4,275	
Indemnités de caisse et de versement au comptable					125	12,375
Indemnité au médecin					3,500	
Indemnités aux ministres et organistes des différents cultes					2,400	
Frais de voyage et de détachement d'employés pour les besoins du service					1,035	
La différence avec le crédit alloué en 1927 est due à un redressement d'erreur dans le calcul, pour cette dernière année, des indemnités de caisse et de versement aux comptables.						
ARTICLE 3. — Maisons d'arrêt, de justice et de correction. (Autres départements que la Seine.)						
Indemnités de résidence					31,670	
Indemnités de logement					15,900	
Indemnités de caisse et de versement aux comptables					600	
Indemnités aux médecins					246,050	519,175
Indemnités aux ministres et organistes des différents cultes					117,605	
Frais de tournées des directeurs					92,000	
Frais de voyage et de détachement d'employés pour les besoins du service					13,750	
Indemnité compensatrice aux fonctionnaires d'Alsace et Lorraine					1,600	
Comparaison avec le crédit alloué pour 1927 :						
En plus : Transfert de l'article 4					10,710	
Redressement d'erreurs commises, au moment de la réforme pénitentiaire, dans le calcul des indemnités à allouer au personnel des services spéciaux (médecins, ministres des différents cultes, etc.)					18,150	
TOTAL					28,860	
A reporter						753,953

Suite des Développements, par chapitres, articles

et paragraphes, des crédits demandés.

DÉSIGNATION DES SERVICES ET DES DÉPENSES.	CRÉDITS		DIFFÉRENCES AU BUDGET DE 1928	
	DEMANDÉS pour l'exercice 1928.	ACCORDÉS pour l'exercice 1927.	en plus.	en moins.
	francs.	francs.	francs.	francs.
CHAPITRE 7. (Suite.)				
INDEMNITÉS ET ALLOCATIONS DIVERSES AU PERSONNEL ADMINISTRATIF DU SERVICE PÉNITENTIAIRE.				
Indemnités de résidence	134,810			
Indemnités de logement	74,100			
Indemnités de caisse et de versement aux comptables	6,475			
Indemnités aux médecins, chirurgiens-dentistes et internes en médecine	449,550			
Indemnités aux pharmaciens et internes en pharmacie	33,000			
Indemnités aux ministres des différents cultes	180,030			
Frais de tournées des directeurs	92,000			
Frais de voyage et de détachement d'employés pour les besoins du service	40,680			
Indemnité à l'architecte conseil du Service pénitentiaire	6,000			
Indemnités aux architectes réviseurs du Service pénitentiaire	6,000			
Indemnités pour frais de déménagement	21,450			
Indemnités aux fonctionnaires appelés devant le Conseil de discipline et aux délégués du personnel administratif y siégeant	6,270			
Indemnités aux fonctionnaires spécialement chargés de la régie directe du travail	5,450			
Frais généraux de direction aux directeurs et aux comptables des prisons de la Seine	4,000			
Indemnité compensatrice aux fonctionnaires d'Alsace et Lorraine	27,960			
Indemnités diverses aux fonctionnaires en surnombre	5,000			
TOTAL	1,092,775			
A déduire pour vacances d'emplois, 2 p. o/o	21,875			
CRÉDIT DEMANDÉ	1,070,900			

OBSERVATIONS.		MONTANT total des dépenses. francs.
NATURE DES DÉPENSES.		
Suite du CHAPITRE 7.		
Report		753,955
ARTICLE 4. — Établissements publics de jeunes garçons.		
		MONTANT DES INDEMNITÉS, francs.
Indemnités de résidence	5,980	57,755
Indemnités de logement	7,575	
Indemnités de caisse et de versement aux comptables	950	
Indemnités aux médecins	22,000	
Indemnités aux ministres et organistes des différents cultes	11,400	
Frais de voyage et de détachement d'employés pour les besoins du service	9,850	
Comparaison avec le crédit alloué en 1927 :		
En moins : Transfert à l'article 1 ^{er}	5,495 ^f	
Transfert à l'article 3	10,710	
Transfert à l'article 5	3,125	
Transfert à l'article 6	125	
Transfert à l'article 7	4,720	
EN MOINS		24,175
ARTICLE 5. — Colonies publiques de jeunes filles.		
Indemnités de résidence	3,640	28,810
Indemnités de logement	6,975	
Indemnités de caisse et de versement aux comptables	375	
Indemnités aux médecins	10,500	
Indemnités aux ministres des différents cultes	3,600	
Frais de voyage et de détachement d'employés pour les besoins du service	3,720	
Comparaison avec le crédit alloué en 1927 :		
En plus : Transfert de l'article 4	3,125 ^f	
ARTICLE 6. — Service des transfèrements cellulaires.		
Indemnités de résidence	6,240	7,615
Indemnités de logement	1,125	
Indemnité de caisse et de versement au comptable	250	
Comparaison avec le crédit alloué en 1927 :		
En plus : Transfert de l'article 4	125 ^f	
ARTICLE 7. — Prisons de la Seine.		
Indemnités de résidence	36,320	194,470
Indemnités de caisse et de versement aux comptables	750	
Indemnités aux médecins, chirurgiens, dentistes et aux internes en médecine	124,300	
Indemnités aux pharmaciens et internes en pharmacie	16,500	
Indemnités aux ministres des différents cultes	12,600	
Frais généraux de direction aux chefs des différents établissements et aux comptables	4,000	
Comparaison avec le crédit alloué en 1927 :		
En plus : Transfert de l'article 4	4,720 ^f	
A reporter		1,042,605

Suite des Développements, par chapitres, articles et paragraphes, des crédits demandés.

CHAPITRE 7. (Suite.)

INDEMNITÉS ET ALLOCATIONS DIVERSES AU PERSONNEL ADMINISTRATIF DU SERVICE PÉNITENTIAIRE.

Développements.

<i>Indemnités de logement.</i>			
2 directeurs à 1,800 ^f	3,600 ^f	74,100 ^f	
8 sous-directeurs à 1,200 ^f	9,600		
26 greffiers comptables ou économistes dont 1 à 600 ^f et les autres à 1,125 ^f	28,725		
39 commis ou instituteurs à 825 ^f	32,175		
<i>Indemnités de caisse.</i>			
10 × 250.....	2,500 ^f	4,750 ^f	
1 × 200.....	200		
6 × 150.....	900		
4 × 100.....	400		
10 × 75.....	750		
<i>Indemnités de versement..</i>		6,475	
1 × 250.....	250 ^f	1,725	
3 × 200.....	600		
1 × 175.....	175		
2 × 150.....	300		
2 × 100.....	200		
2 × 75.....	150		
1 × 50.....	50		
<i>Indemnités aux médecins, chirurgiens, internes.</i>			
<i>Médecins :</i>			
10 × 5,000.....	50,000	449,550	
1 × 4,500.....	4,500		
13 × 4,000.....	52,000		
6 × 3,500.....	21,000		
5 × 3,000.....	15,000		
33 × 2,500.....	82,500		
1 × 2,300.....	2,300		
1 × 2,200.....	2,200		
1 × 2,000.....	2,000		
40 × 1,800.....	72,000		
1 × 1,600.....	1,600		
41 × 1,200.....	49,200		
36 × 800.....	28,800		
1 × 450.....	450		
<i>Chirurgiens :</i>			
2 × 4,000.....	8,000		
<i>Dentistes :</i>			
1 × 2,500.....	2,500		
<i>Internes :</i>			
8 × 5,000.....	40,000		
2 × 6,000.....	12,000		
<i>Indemnités aux pharmaciens et internes.</i>			
3 × 3,500.....	10,500	33,000 ^f	
6 × 2,000.....	12,000		
3 × 1,500.....	4,500		
1 interne.....	6,000		

<i>Indemnités aux ministres des différents cultes.</i>			
<i>Catholiques :</i>			
4 × 1,800.....	7,200	180,030 ^f	
11 × 1,500.....	16,500		
9 × 1,200.....	10,800		
35 × 900.....	31,500		
38 × 600.....	22,800		
41 × 450.....	18,450		
36 × 300.....	10,800		
<i>Protestants :</i>			
1 × 1,800.....	1,800		
4 × 1,500.....	6,000		
4 × 1,200.....	4,800		
6 × 900.....	5,400		
3 × 450.....	1,350		
3 × 300.....	900		
<i>Israélites :</i>			
1 × 1,800.....	1,800		
3 × 1,500.....	4,500		
1 × 1,200.....	1,200		
1 × 900.....	900		
<i>Alsace et Lorraine.</i>			
<i>Ministres des différents cultes, organistes et enfants de chœurs :</i>			
1 × 2,700.....	2,700	180,030 ^f	
2 × 2,500.....	5,000		
3 × 2,300.....	6,900		
1 × 2,200.....	2,200		
1 × 1,800.....	1,800		
3 × 1,600.....	4,800		
1 × 1,500.....	1,500		
1 × 900.....	900		
1 × 940.....	940		
4 × 750.....	3,000		
1 × 600.....	600		
1 × 475.....	475		
3 × 450.....	1,350		
1 × 300.....	300		
1 × 225.....	225		
2 × 100.....	200		
4 × 75.....	300		
4 × 35.....	140		
<i>Frais généraux de direction aux chefs des différents établissements et aux comptables de la Seine.</i>			
Directeurs.....	400		4,000
Dépôt près la Préfecture de police.....	600		
Fresnes.....	400		
Petite-Roquette.....	400		
Saint-Lazare.....	400		
Santé.....	400		
Économiste des prisons de Fresnes.....	400		
Conciergerie.....	225		
Greffiers - comptables.....	225		
Dépôt près la Préfecture de police.....	275		
Fresnes.....	225		
Petite-Roquette.....	225		
Saint-Lazare.....	225		
Santé.....	225		

OBSERVATIONS.

NATURE DES DÉPENSES.		MONTANT total des dépenses.
Suite du CHAPITRE 7.		francs.
Report.....		1,042,605
ARTICLE 8. — <i>Dépenses communes aux divers services.</i>		MONTANT DES INDEMNITÉS.
		francs.
Indemnité à l'architecte conseil des Services pénitentiaires.....	6,000	50,170
Indemnité aux architectes reviseurs du Service pénitentiaire (2 à 3,000).....	6,000	
Indemnités aux fonctionnaires spécialement chargés de la régie directe du travail.....	5,450	
Indemnités pour frais de déménagement.....	21,450	
Indemnités aux fonctionnaires appelés devant le Conseil de discipline et aux délégués du personnel administratif y siégeant.....	6,270	
Indemnités diverses aux fonctionnaires en surnombre.....	5,000	
Comparaison avec le crédit alloué en 1927 :		
En moins : 5,000 francs (réduction des indemnités allouées aux fonctionnaires en surnombre).		
TOTAL.....		1,092,775
A DÉDUIRE pour vacances d'emplois, 2 p. o/o.....		21,875
TOTAL ÉGAL au crédit demandé.....		1,070,900

En résumé, la comparaison avec l'ensemble des crédits accordés au titre de ce chapitre en 1927 se décompose comme suit :	AUGMENTATION.	DIMINUTION.
	francs.	francs.
DIMINUTIONS :		
Redressement d'erreurs dans le calcul des indemnités, de caisse et versement aux comptables, au budget de 1927.....	"	125
Indemnités diverses au personnel en surnombre.....	"	5,000
AUGMENTATIONS :		
Pourcentage pour vacances d'emplois moins élevés qu'au budget de 1927.....	485	"
Redressement d'erreurs commises, au moment de la réforme pénitentiaire, dans le calcul des indemnités à allouer au personnel des services spéciaux. Il n'avait pas été tenu compte du surclassement des prisons maintenues.....	18,150	"
TOTAUX.....	18,635	5,125
En plus.....	13,510 ^f	

Suite des Développements, par chapitres, articles et paragraphes, des crédits demandés.

DÉSIGNATION DES SERVICES ET DES DÉPENSES.	CRÉDITS		DIFFÉRENCE AU BUDGET DE 1928		OBSERVATIONS.	MONTANT TOTAL des dépenses. francs.
	DEMANDÉS pour l'exercice 1928.	ACCORDÉS pour l'exercice 1927.	en plus.	en moins.		
	francs.	francs.	francs.	francs.		
CHAPITRE 8.						
INDEMNITÉS ET ALLOCATIONS DIVERSES AU PERSONNEL DE SURVEILLANCE DU SERVICE PÉNITENTIAIRE.						
ARTICLE 1 ^{er} . — Maisons centrales de force et de correction.....	706,650	756,744	"	50,094		
ARTICLE 2. — Dépôt de forçats.....	22,178	35,818	"	13,640		
ARTICLE 3. — Maisons d'arrêt, de justice et de correction. (Autres départements que la Seine.).....	1,881,319	1,820,011	61,308	"		
ARTICLE 4. — Établissements publics de jeunes garçons.....	40,625	44,472	"	3,847		
ARTICLE 5. — Colonies publiques de jeunes filles.....	14,469	16,248	"	1,779		
ARTICLE 6. — Service des transfèrements cellulaires.....	188,380	194,260	"	5,880		
ARTICLE 7. — Prisons de la Seine.....	662,320	636,370	25,950	"		
ARTICLE 8. — Dépenses communes aux divers services.....	122,720	116,720	6,000	"		
TOTAL.....	3,638,661	3,620,643	93,258	75,210		
A DÉDUIRE pour vacances d'emplois.....	84,173	89,202	"	5,029		
TOTAL du chapitre 8.....	3,554,488	3,531,441	93,258	70,211		
EN PLUS.....				23,047^f		
CHAPITRE 8.						
INDEMNITÉS ET ALLOCATIONS DIVERSES AU PERSONNEL DE SURVEILLANCE DU SERVICE PÉNITENTIAIRE.						
ARTICLE PREMIER. — Maisons centrales de force et de correction.						
Indemnités de résidence.....					340,000 ^f	
Indemnités aux vaguesmestres.....					870	
Frais de voyage et de détachement d'agents pour les besoins du service.....					3,900	
Indemnité compensatrice aux fonctionnaires d'Alsace et Lorraine.....					61,880	706,650
Comparaison avec le crédit alloué en 1927 :						
En moins : Transfert à l'article 3.....				21,091 ^f		
Transfert à l'article 4.....				3,053		
Transfert à l'article 7.....				25,950		
TOTAL.....				50,094		
ARTICLE 2. — Dépôt de forçats.						
Indemnité de résidence.....					9,113	
Indemnité au vaguesmestre.....					65	
Frais de voyage et de détachement d'agents pour les besoins du service.....					13,000	22,178
Comparaison avec le crédit alloué en 1927 : En moins : Transfert à l'article 3.....				13,640 ^f		
ARTICLE 3. — Maisons d'arrêt, de justice et de correction. (Autres départements que la Seine.)						
Indemnités de résidence.....					1,635,193	
Indemnités pour le remplacement de surveillantes en congé de repos, de maladie ou de maternité.....					25,000	
Indemnités aux vaguesmestres.....					1,046	
Frais de voyage et de détachement d'agents pour les besoins du service.....					103,921	
Indemnité compensatrice aux fonctionnaires d'Alsace et Lorraine.....					116,195	1,881,319
Comparaison avec le crédit en 1927 :						
En plus : Transfert de l'article 1 ^{er}				21,091 ^f		
Transfert de l'article 2.....				13,640		
Transfert de l'article 5.....				1,779		
Transfert de l'article 6.....				6,000		
Augmentation afférente aux indemnités de résidence.....				15,227		
Augmentation afférente aux frais de voyage.....				8,600		
					66,337	
En moins : Rectification d'une erreur dans le calcul des crédits à déduire pour vacances d'emplois (à la suite de la réforme).....				5,029		
EN PLUS.....				61,308		
ARTICLE 4. — Établissements publics de jeunes garçons.						
Indemnités de résidence.....					37,460	
Indemnités aux vaguesmestres.....					365	
Frais de voyage et de détachement d'agents pour les besoins du service.....					2,800	40,625
Comparaison avec le crédit alloué en 1927 : En moins : Transfert au chapitre 10.....				6,900 ^f		
En plus : Transfert de l'article 1 ^{er}				3,053		
NET EN MOINS.....				3,847		
ARTICLE 5. — Colonies publiques de jeunes filles.						
Indemnités de résidence.....					13,374	
Indemnités aux vaguesmestres.....					195	
Frais de voyage et de détachement d'agents pour les besoins du service.....					900	14,469
Comparaison avec le crédit alloué en 1927 : En moins : Transfert à l'article 3.....				1,779 ^f		
A reporter.....						2,665,241

Suite des Développements, par chapitres, articles et paragraphes, des crédits demandés.

DÉSIGNATION DES SERVICES ET DES DÉPENSES.	CRÉDITS		DIFFÉRENCES AU BUDGET DE 1928.		OBSERVATIONS.
	DEMANDÉS pour l'exercice 1928.	ACCORDÉS pour l'exercice 1927.	En plus.	En moins.	
	francs.	francs.	francs.	francs.	
CHAPITRE 8. (Suite.)					
INDERNITÉS ET ALLOCATIONS DIVERSES AU PERSONNEL DE SURVEILLANCE DU SERVICE PÉNITENTIAIRE.					
	CRÉDITS DEMANDÉS pour 1928. francs.				
Indemnités de résidence.....	3,058,790				
Indemnités aux vagemestres.....	2,985				
Indemnités de logement au surveillant principal des transfèremens cellulaires.....	920				
Indemnités de caisse aux surveillants-chefs des transfèremens cellulaires.....	1,500				
Indemnités pour le remplacement des surveillantes en congé de repos, de maladie ou de maternité.....	25,000				
Indemnités de voyage et de détachement d'agents pour les besoins du service.....	249,671				
Frais de voyage aux agents appelés devant le conseil de discipline et aux délégués du personnel de surveillance y siégeant.....	21,120				
Indemnités de déménagement.....	67,600				
Indemnités aux agents en service, titulaires de la médaille pénitentiaire.....	24,000				
Frais de dernière maladie et d'inhumation d'agents décédés en fonction.....	10,000				
Indemnité compensatrice aux fonctionnaires d'Alsace et Lorraine.....	177,075				
TOTAL.....	3,638,661				
A DÉDUIRE pour vacances d'emplois.....	84,173				
CRÉDIT DEMANDÉ.....	3,554,488				
					MONTANT total de la dépense. francs.
Suite du CHAPITRE 8.					
Report.....					
ARTICLE 6. — Service des transfèremens cellulaires.					
Indemnités de résidence.....	63,560 ^f				188,380
Indemnités de caisse aux surveillants-chefs.....	1,500				
Indemnités de déplacement.....	122,400				
Indemnités de logement au surveillant principal.....	920				
Comparaison avec le crédit alloué en 1927: } En moins.. Transfert à l'article 3.....				6,000	
Comparaison avec le crédit alloué en 1927: } En plus.... Augmentation de l'indemnité de logement du surveillant municipal des transfèremens cellulaires.....				120	
				5,880	
ARTICLE 7. — Prisons de la Seine.					
Indemnités de résidence.....	659,120 ^f				662,320
Indemnités aux vagemestres.....	450				
Frais de voyage et de détachement d'agents pour les besoins du service.....	2,750				
Comparaison avec le crédit alloué en 1927. En plus: Transfert de l'article 1 ^{er}				25,950	
ARTICLE 8. — Dépenses communes aux divers services.					
Indemnités de déménagement.....	67,600 ^f				122,720
Frais de dernière maladie et d'inhumation d'agents décédés en fonctions.....	10,000				
Indemnités aux agents appelés devant le Conseil de discipline et aux délégués du personnel de surveillance y siégeant.....	21,120				
Indemnités aux agents en service titulaires de la médaille pénitentiaire.....	24,000				
Comparaison avec le crédit alloué en 1927. En plus: Augmentation du crédit pour indemnités de déménagement.....				6,000	
TOTAL.....					
A DÉDUIRE pour vacances d'emplois.....					
TOTAL égal au crédit demandé.....					
En résumé, la comparaison avec le crédit alloué pour l'ensemble du chapitre en 1927 fait ressortir les différences suivantes:					
AUGMENTATIONS:					
Indemnités de résidence (effectif du personnel ayant été augmenté dans les établissements des grandes villes).....	15,227 ^f				AUGMEN- TATIONS.
Indemnité de logement du surveillant principal des transfèremens cellulaires.....	120				DIMINU- TIONS.
Indemnités pour frais de voyages.....	8,000				
Indemnités de déménagement.....	5,000				
DIMINUTIONS:					
Indemnité de résidence des surveillants contremaitres. (Transfert au chapitre 10).....				5,900	
TOTAL.....	29,947			6,900	
En plus.....					
23,047 ^f					

Suite des Développements par chapitres, articles

et paragraphes, des crédits demandés.

DÉSIGNATION DES SERVICES ET DES DÉPENSES.	CRÉDITS		DIFFÉRENCES AU BUDGET DE 1928	
	DEMANDÉS pour l'exercice 1928.	ACCORDÉS pour l'exercice 1927.	en plus.	en moins.
	francs.	francs.	francs.	francs.
CHAPITRE 9.				
PERSONNEL TECHNIQUE DES ÉTABLISSEMENTS PÉNITENTIAIRES. — TRAITEMENTS.				
Traitements.....	621,500	"	621,500	"
A déduire 2 p. 0/0 pour vacances d'emplois.....	12,430	"	"	12,430
RESTE.....	609,070	"	621,500	12,430
EN PLUS.....			609,070	
CHAPITRE 10.				
PERSONNEL TECHNIQUE DES ÉTABLISSEMENTS PÉNITENTIAIRES. — INDEMNITÉS ET ALLOCATIONS DIVERSES.				
Indemnités et allocations diverses.....	234,913	"	234,913	"
TOTAUX.....	234,913	"	234,913	"

OBSERVATIONS.				MONTANT total de la dépense. francs.
NATURE DES DÉPENSES.				
CHAPITRE 9.				
PERSONNEL TECHNIQUE DES ÉTABLISSEMENTS PÉNITENTIAIRES. — TRAITEMENTS.				
PERSONNEL.	ESPÉCTIFS.	TRAITEMENTS ANNUELS.	MONTANT DE LA DÉPENSE.	
Ingénieurs.....	3	de 9,000 à 15,000'	36,000'	621,500
Chefs d'atelier.....	7	de 11,000 à 13,000	84,000	
Sous-chefs d'ateliers.....	59	de 7,000 à 10,900	501,500	
			A déduire 2 p. 0/0 pour vacances d'emploi.....	12,430
			TOTAL ÉGAL au crédit demandé.....	609,070
Le nombre des sous-chefs d'ateliers sera réduit progressivement de 59 à 40; à cet effet une vacance sur trois ne sera pas couverte.				
DIFFÉRENCES EN PLUS PAR RAPPORT AU BUDGET DE 1927.				
Le crédit demandé à ce chapitre résulte des transferts suivants :				
Transfert du chapitre 6.....			348,390'	
— — 11.....			107,500	
— — 13.....			50,420	
— — 16.....			66,456	
— — 17.....			36,400	
			TOTAL.....	609,070
La nécessité d'accorder à ces agents particulièrement méritants un statut légal a été maintes fois proclamée au Parlement. Un décret actuellement en préparation fixera les taux de rémunération et les bases de ce statut; le tableau ci-dessus est établi en conformité de ce projet.				
CHAPITRE 10.				
PERSONNEL TECHNIQUE DES ÉTABLISSEMENTS PÉNITENTIAIRES. — INDEMNITÉS ET ALLOCATIONS DIVERSES.				
Indemnités de résidence.....				49,883
Salaires des ouvriers libres temporaires.....				185,030
			TOTAL ÉGAL au crédit demandé.....	234,913
DIFFÉRENCES PAR RAPPORT AU BUDGET DE 1927.				
Transfert du Chapitre 8.....			6,900'	
— — 11.....			13,183	
— — 13.....			143,830	
— — 16.....			7,000	
— — 17.....			4,000	
			TOTAL.....	234,913

Suite des Développements par chapitres, articles et paragraphes, des crédits demandés.

DÉSIGNATION DES SERVICES ET DES DÉPENSES.	CRÉDITS		DIFFÉRENCES AU BUDGET DE 1928.	
	DEMANDÉS pour l'exercice 1928.	ACCORDÉS pour l'exercice 1927.	En plus.	En moins.
	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.
CHAPITRE 11. ENTRETIEN DES DÉTENUÉS.				
ARTICLE 1 ^{er} . — Services à l'entreprise.....	2,415,330 00	9,039,918 34	"	6,624,588 34
ARTICLE 2. — Services en régie.....	22,124,545 00	10,483,810 07	11,640,734 93	"
ARTICLE 3. — Dépenses communes aux services de la régie et de l'entreprise.....	4,368,563 00	3,223,783 44	1,144,779 56	"
Augmentation pour tenir compte de la hausse des denrées.....	"	1,252,488 15	"	1,252,488 15
TOTAL du chapitre II.....	28,908,438 00	24,000,000 00	12,785,514 49	7,877,076 49
DIFFÉRENCE en plus.....			4,908,438 00	

OBSERVATIONS.	MONTANT total de la dépense fr. c.	
		NATURE DES DÉPENSES.
		CHAPITRE 11. ENTRETIEN DES DÉTENUÉS.
Prix de journées payées, en vertu d'adjudications et de marchés, dans les établissements en entreprise et les maisons privées destinées aux jeunes détenus. — Nourriture, couchage, blanchissage, entretien des effets de lingerie, de literie et de vestiaire, chauffage, éclairage, aliments et ustensiles supplémentaires fournis aux détenus, sauf retenue sur le pécule, dans les établissements en régie.		
Les dépenses constatées en 1926 se décomposent comme suit :		
ARTICLE 1 ^{er} . — Services en entreprise.		
Dépôt de forçats, 78,207 journées à 3 ^f 386.....	264,845 ^f 00 ^e	
Maisons d'arrêt, 2,258,227 journées à 4 ^f 238.....	9,570,424 00	
Prisons de Paris, 886,048 journées à 3 ^f 108.....	2,754,370 00	
Etablissements privés } Garçons, 4,779 journées à 3 ^f 278.....	15,068 00	
de jeunes détenus. } Filles, 4,148 journées à 2 ^f 445.....	10,144 00	
MOYENNE GÉNÉRALE, 3,231,409 journées à 3 ^f 291.		
Remboursement des frais d'entretien des enfants auteurs de crimes et délits (exécution de la loi du 28 juin 1904)...	20,148 00	
ARTICLE 2. — Services en régie.		
Maisons centrales, 2,088,636 journées à 3 ^f 259.....	6,808,949 00	
Maisons d'arrêt, 2,233,623 journées à 2 ^f 348.....	5,481,212 00	
Etablissements publics de jeunes détenus, 495,733 journées à 3 ^f 504.....	1,737,301 00	
Prisons de Fresnes, 440,825 journées à 4 ^f 391.....	1,935,718 00	
MOYENNE GÉNÉRALE, 5,258,817 journées à 3 ^f 035.		
ARTICLE 3. — Dépenses communes.		
Dépenses de cantine, paiement de plus-values d'inventaires, frais d'expertise et dépenses diverses occasionnées par les adjudications, etc.....	4,447,684 ^f 00 ^e	
Indemnités diverses payées pour les accidents survenus dans le travail.....	10,000 00	
Salaires du personnel libre (contremaitres et ouvriers).....	91,562 00	
TOTAL du chapitre II.....	33,148,025 00	
La mise en régie de tous les établissements pénitentiaires, ceux de Paris exceptés, rend nécessaire un transfert de crédits de l'article 1 ^{er} à l'article 2 (dépôts de forçats et maisons d'arrêt). La dotation de l'article 1 ^{er} se trouve ainsi diminuée de 9,835,289 francs, celle de l'article 2 augmenté d'autant. La répartition du crédit demandé entre les trois articles serait donc la suivante :		
Article 1 ^{er}	3,800,330 ^f	
Article 2.....	25,798,449	
Article 3.....	4,549,246	
Ces chiffres sont inférieurs au montant des crédits demandés ci-contre; les différences en moins sont les suivantes :		
Article 1 ^{er} (3,800,330 — 2,415,330) : 1,385,000 francs.		
Article 2 (25,798,449 — 22,104,545) : 3,673,984 francs.		
Article 3 (4,549,246 — 4,368,563) : 180,683 francs.		
Ces différences résultent de la déduction des dépenses ci-après qui étaient autrefois à la charge des entrepreneurs et qui doivent dorénavant, tous les services étant en régie, être imputés sur les chapitres normaux :		
Article 1 ^{er} . — 1 ^{er} Frais d'hospitalisation, transfert au chapitre 14.....	225,000 ^f	
2 ^e Achat d'objets mobiliers, entretien du mobilier de l'État et des bâtiments, transfert au chapitre 16.....	150,000	
3 ^e Fournitures de bureau, transfert au chapitre 19.....	10,000	
4 ^e Confection en régie des fournitures de lingerie, literie, de vestiaire transfert au chapitre 13.....	1,000,000	
Article 2. — 1 ^{er} Réduction résultant de la baisse des combustibles et des denrées.....	2,673,904	
2 ^e Economies résultant de la mise en régie des établissements gérés auparavant à l'entreprise.....	1,000,000	
Article 3. — 1 ^{er} Salaires du personnel libre, transfert au chapitre 9.....	107,500	
2 ^e Indemnités du personnel libre, transfert au chapitre 10.....	73,183	

Suite des Développements, par chapitres, articles et paragraphes, des crédits demandés.

DÉSIGNATION DES SERVICES.	CRÉDITS		DIFFÉRENCES AU BUDGET DE 1928		OBSERVATIONS.
	DEMANDÉS pour l'exercice 1928. francs.	ACCORDÉS pour l'exercice 1927. francs.	En plus. francs.	En moins. francs.	
CHAPITRE 12.					
APPLICATION DE LA LOI DU 22 JUILLET 1912 SUR LES TRIBUNAUX POUR ENFANTS ET ADOLESCENTS ET SUR LA LIBERTÉ SURVEILLÉE.					
ARTICLE UNIQUE.....	4,300,000	2,500,000	1,800,000	"	
			EN PLUS : 1,800,000 ^f		
CHAPITRE 13.					
RÉGIE DIRECTE DU TRAVAIL.					
ARTICLE 1 ^{er} . — Fabrication et confection. — Achat de matières premières et prix de la main-d'œuvre des détenus.....	6,108,750	5,133,750	1,000,000	25,000	
ARTICLE 2. — Frais supplémentaires pour l'organisation de nouveaux ateliers en régie directe. — Reprise de matériel industriel. — Achats et renouvellement de l'outillage, travaux spéciaux, voyages, etc.....	95,000	95,000	"	"	
ARTICLE 3. — Frais de missions spéciales dans l'intérêt des régies.....	2 000	2,000	"	"	
Salaires des contremaitres libres.....	"	194,250	"	194,250	
TOTAL du chapitre 13.....	6,205,750	5,425,000	1,000,000	219,250	
			EN PLUS : 780,750 ^f		
CHAPITRE 12.					
APPLICATION DE LA LOI DU 22 JUILLET 1912 SUR LES TRIBUNAUX POUR ENFANTS ET ADOLESCENTS ET SUR LA LIBERTÉ SURVEILLÉE.					
Payement des frais d'entretien des mineurs confiés aux institutions charitables, à l'Assistance publique et à des particuliers.....					
TOTAL du chapitre 12.....					4,300,000
TOTAL du chapitre 12.....					4,300,000
DIFFÉRENCE PAR RAPPORT AU BUDGET DE 1927.					
Les dépenses effectuées en 1926 ont été de 3,385,750, la différence en plus provient de l'augmentation des prix de journées payés aux sociétés de patronage.					
CHAPITRE 13.					
RÉGIE DIRECTE DU TRAVAIL.					
ARTICLE PREMIER.					
Fabrication et confection. — Achat de matières premières et prix de la main-d'œuvre des détenus. — Fourniture de lingerie, literie et vestiaire.....					
					6,168,750
ARTICLE 2.					
Frais supplémentaires pour l'organisation de nouveaux ateliers en régie directe. — Reprise de matériel industriel. — Achats et renouvellement de l'outillage, travaux spéciaux, voyages, etc.....					
					95,000
ARTICLE 3.					
Frais de missions spéciales dans l'intérêt des régies.....					
					2,000
TOTAL du chapitre 13.....					6,205,750
DIFFÉRENCES PAR RAPPORT AU BUDGET DE 1927.					
Augmentation. — Transfert du chapitre 11 pour assurer la fabrication et la confection des objets de literie, lingerie et vestiaires autrefois à la charge des entrepreneurs.....					
					1,000,000 ^f
Diminution. — Transfert au chapitre 3 pour le paiement de fournitures d'imprimés et d'impressions jusqu'alors cédés à l'Administration centrale.....					
					25,000 ^f
Transfert au chapitre 9 pour salaires des contremaitres.....					
					50,420
Transfert au chapitre 10 pour indemnités aux contremaitres.....					
					143,830
TOTAL.....					1,000,000
EN PLUS.....					219,250
					780,750 ^f

Suite des Développements, par chapitres, articles et paragraphes, des crédits demandés.

DÉSIGNATION DES SERVICES ET DES DÉPENSES.	CRÉDITS		DIFFÉRENCES AU BUDGET DE 1928.	
	DEMANDÉS pour l'exercice 1928.	ACCORDÉS pour l'exercice 1927.	En plus.	En moins.
	francs.	francs.	francs.	francs.
CHAPITRE 14.				
REMBOURSEMENTS DIVERS OCCASIONNÉS PAR LE SÉJOUR DE DÉTENUS HORS DES ÉTABLISSEMENTS PÉNITENTIAIRES.				
ARTICLE UNIQUE.....	340,000	115,000	225,000	"
			En plus : 225,000 ^f	
CHAPITRE 15.				
TRANSPORT DES DÉTENUS ET DES LIBÉRÉS.				
ARTICLE 1 ^{er} . — Frais de transport.....	570,000	570,000	"	"
ARTICLE 2. — Secours de route.....	10,000	10,000	"	"
TOTAL du chapitre 15.....	580,000	580,000	"	"

OBSERVATIONS.	
NATURE DES DÉPENSES.	MONTANT total de la dépense. francs.
CHAPITRE 14.	
REMBOURSEMENTS DIVERS OCCASIONNÉS PAR LE SÉJOUR DE DÉTENUS HORS DES ÉTABLISSEMENTS PÉNITENTIAIRES.	
Hôpitaux, asiles d'aliénés, frais d'examen médical, etc.	360,000
TOTAL du chapitre 14.....	360,000
DIFFÉRENCE PAR RAPPORT AU BUDGET DE 1927.	
L'augmentation correspond au transfert du chapitre 11, du crédit de 225,000 francs pour payer les frais d'hospitalisation des détenus, dépense autrefois à la charge des entrepreneurs dont les services sont maintenant en régie.	
CHAPITRE 15.	
TRANSPORT DES DÉTENUS ET DES LIBÉRÉS.	
ARTICLE 1 ^{er} . — Frais de transport.	
Transports par voitures cellulaires (frais de locomotion, nourriture des détenus, menues dépenses de route).....	400,000
Transports par voitures ordinaires sur les routes de terre ou par les chemins de fer et par bateaux à vapeur.....	40,000
Transfèvements pour la prison de Fresnes.....	120,000
Frais d'escorte par la gendarmerie.....	10,000
ARTICLE 2. — Secours de route.	
Secours de route et moyens de transport aux condamnés libérés des maisons de correction départementales et aux forçats libérés.....	10,000
TOTAL du chapitre 15.....	580,000

Suite des Développements, par chapitres, articles
et paragraphes, des crédits demandés.

DÉSIGNATION DES SERVICES ET DES DÉPENSES.	CRÉDITS		DIFFÉRENCES AU BUDGET DE 1928.		OBSERVATIONS.
	DEMANDÉS pour l'exercice 1928.	AGCORDÉS pour l'exercice 1927.	en plus.	en moins.	
	francs.	francs.	francs.	francs.	
CHAPITRE 16.					
TRAVAUX AUX BÂTIMENTS PÉNITENTIAIRES. — MOBILIER.					
ARTICLE 1 ^{er} . — Travaux ordinaires aux bâtiments. (Prisons départementales. — Dépôts de forçats.)	240,000	140,000	100,000	"	240,000
ARTICLE 2. — Mobilier. (Prisons départementales. — Dépôts de Saint-Martin-de-Ré.)	80,000	30,000	50,000	"	80,000
ARTICLE 3. — Bâtiments. (Maisons centrales. — Colonies publiques. — Prisons de la Seine.)	476,550	476,550	"	"	476,550
ARTICLE 4. — Mobilier. (Maisons centrales. — Colonies publiques. — Prisons de la Seine.)	255,000	480,000	"	225,000	255,000
ARTICLE 5. — Salaires du personnel libre (contremaîtres et ouvriers). [Maisons centrales. — Colonies publiques. — Prisons de la Seine.]	"	73,450	"	73,450	"
TOTAL du chapitre 16	1,051,550	1,200,000	150,000	208,450	1,051,550
DIFFÉRENCE PAR RAPPORT AU BUDGET DE 1927.					
Transfert au chapitre 9. — Traitement du personnel technique.					66,450 ^f
Transfert au chapitre 10. — Indemnités du personnel technique.					7,000
Suppression du crédit pour renouvellement du matériel roulant.					150,000
Suppression de crédit pour installation de la canalisation électrique sur 6 wagons de transfèrements cellulaires.					39,000
Suppression de crédit pour réfection de peintures des wagons cellulaires.					36,000
Transfert de crédit du chapitre 11. — Achats d'objet mobilier, entretien des immeubles. (Dépenses autrefois à la charge des entrepreneurs.)					150,000 ^f
TOTAL					208,450
EN MOINS					148,450^f

Suite des Développements, par chapitres, articles et paragraphes, des crédits demandés.

DÉSIGNATION DES SERVICES ET DES DÉPENSES.	CRÉDITS		DIFFÉRENCES AU BUDGET DE 1928.	
	DEMANDÉS pour l'exercice 1928.	ACCORDÉS pour l'exercice 1927.	en plus.	en moins.
	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.
CHAPITRE 17. EXPLOITATIONS AGRICOLES.				
ARTICLE UNIQUE.....	136,600	180,000	43,400	
			En moins : 43,400 ^f	
CHAPITRE 18. CONSUMMATIONS EN NATURE DES ÉTABLISSEMENTS PÉNITENTIAIRES.				
ARTICLE 1 ^{er} . — Établissements publics de jeunes détenus.....	592,200	640,900		48,700
ARTICLE 2. — Écoles de préservation de jeunes filles.....	57,800	50,000	7,800	
TOTAL du chapitre 18.....	650,000	690,900	7,800	48,700
			En moins : 40,900 ^f	

OBSERVATIONS.	
NATURE DES DÉPENSES.	MONTANT total de la dépense. francs.
CHAPITRE 17, EXPLOITATIONS AGRICOLES.	
Etablissements publics de jeunes détenus.....	136,600
TOTAL du chapitre 17.....	136,600
DIFFÉRENCES PAR RAPPORT AU BUDGET DE 1926.	
Economie jugée possible.....	3,000 ^f
Transfert au chapitre 9 du traitement des ingénieurs agricoles.....	36,400
Transfert au chapitre 10 des indemnités des ingénieurs agricoles.....	4,000
TOTAL.....	43,400

CHAPITRE 18. CONSUMMATIONS EN NATURE DES ÉTABLISSEMENTS PÉNITENTIAIRES.	
ARTICLE 1 ^{er} .	
Colonie d'Aniane (Hérault).....	27,097 ^f 65 ^c
Colonie de Belle-Île (Morbihan).....	174,287 52
Colonie correctionnelle d'Eysses (Lot-et-Garonne).....	25,860 13
École de réforme de Saint-Hilaire (Vienne).....	143,548 35
Colonie de Saint-Maurice (Loir-et-Cher).....	221,413 03
	592,206 ^f 08 ^c
ARTICLE 2.	
École de préservation de Cadillac (Gironde).....	7,533 65
École de préservation de Clermont (Oise).....	1,550 63
École de préservation de Doullens (Somme).....	48,804 98
	57,889 26
TOTAL du chapitre 18.....	650,095 94
Sont, en chiffres ronds, la somme égale au crédit demandé de.....	
	650,000 ^f 00 ^c
d'où une différence en moins par rapport à 1927, de.....	
	40,900 00
qui provient de la mauvaise qualité des récoltes effectuées dans l'année.	

Suite des *Développements, par chapitres, articles et paragraphes, des crédits demandés.*

ÉSIGNATION DES SERVICES ET DES DÉPENSES.	CRÉDITS		DIFFÉRENCES AU BUDGET DE 1928.		OBSERVATIONS.
	DEMANDÉS pour l'exercice 1928.	ACCORDÉS pour l'exercice 1927.	en plus.	en moins.	
	francs.	francs.	francs.	francs.	
CHAPITRE 19.					
DÉPENSES ACCESSOIRES ET DIVERSES DU SERVICE PÉNITENTIAIRE.					
ARTICLE 1 ^{er} . — Maisons centrales et dépôt de forçats.....	7,450	7,450	"	"	
ARTICLE 2. — Établissements pénitentiaires de la Seine et maisons d'arrêt, de justice et de correction.....	30,400	20,400	10,000	"	
ARTICLE 3. — Établissements publics de jeunes détenus.....	29,600	29,600	"	"	
ARTICLE 4. — Dépenses diverses.....	40,550	34,550	6,000	"	
TOTAL du chapitre 19.....	108,000	92,000	16,000		
			En plus : 16,000 ^f		
OBSERVATIONS.					
NATURE DES DÉPENSES.					
CHAPITRE 19.					
DÉPENSES ACCESSOIRES ET DIVERSES DU SERVICE PÉNITENTIAIRE.					
ARTICLE 1 ^{er} . — Maisons centrales et Dépôt de forçats.					
Ports et affranchissements de lettres et paquets.....	3,000 ^f				7,450
Primes pour capture d'évadés.....	400				
Fournitures de bureaux et d'école.....	4,050				
ARTICLE 2. — Établissements pénitentiaires de la Seine et maisons d'arrêt, de justice et de correction.					
Ports et affranchissements de lettres et paquets.....	6,000				30,400
Primes pour capture d'évadés.....	400				
Fournitures de bureaux et d'école.....	24,000				
ART. 3. — Établissements publics de jeunes détenus.					
Ports et affranchissements de lettres et paquets.....	4,000				29,600
Primes pour capture d'évadés.....	2,300				
Fournitures de bureaux et d'école.....	8,000				
Étifications et livrets de caisse d'épargne aux pupilles des colonies publiques et privées.....	15,300				
ARTICLE 4. — Dépenses diverses.					
Dépenses de traduction.....	4,000 ^f				40,550
Honoraires d'avocats.....	1,200				
Médailles pénitentiaires.....	2,000				
Dépenses pour le conseil supérieur des prisons.....	1,000				
Missions diverses.....	5,500				
Commission pénitentiaire internationale.....	10,000				
Fournitures anthropométriques.....	1,450				
Achat d'ouvrages pour les bibliothèques pénitentiaires.....	15,000				
Commission de surveillance des établissements pénitentiaires d'Alsace-Lorraine.....	400				
TOTAL du chapitre 19.....					
DIFFÉRENCE PAR RAPPORT AU BUDGET DE 1927					
Augmentation de la cotisation de la Commission pénitentiaire internationale.....					2,000
Transfert de crédit du chapitre 13 (fournitures de bureaux).....					10,900
Renouvellement des livres des bibliothèques des maisons centrales.....					4,000
TOTAL.....					16,000

Suite des *Développements, par chapitres, articles et paragraphes, des crédits demandés.*

DÉSIGNATION DES SERVICES ET DES DÉPENSES.	CRÉDITS		DIFFÉRENCES AU BUDGET DE 1928.	
	DEMANDÉS pour l'exercice 1928. <i>francs.</i>	ACCORDÉS pour l'exercice 1927. <i>francs.</i>	en plus. <i>francs.</i>	en moins. <i>francs.</i>
CHAPITRE 20.				
SUBVENTIONS AUX INSTITUTIONS ET COMITÉS DE PATRONAGE.				
ARTICLE 1 ^{er} . — Subventions aux sociétés, œuvres et institutions de patronage se rattachant aux divers services de l'Administration pénitentiaire. (Établissements de longues peines, prisons pour courtes peines, maison d'éducation pénitentiaire)	60,000	60,000	"	"
ARTICLE 2. — Subventions et allocations aux sociétés, œuvres et institutions intéressant le patronage des personnes mises en état de liberté conditionnelle (application de la loi du 14 août 1885)	15,000	15,000	"	"
TOTAL du chapitre 20	75,000	75,000	"	"
CHAPITRE 21.				
ACQUISITIONS ET CONSTRUCTIONS POUR LE SERVICE PÉNITENTIAIRE	10,000	10,000	"	"
CHAPITRE 22.				
PARTICIPATION DE L'ÉTAT DANS LES DÉPENSES DE CONSTRUCTION ET D'AMÉNAGEMENT DES PRISONS CELLULAIRES DANS LES CONDITIONS DÉTERMINÉES PAR LES LOIS DES 5 JUIN 1875 ET 4 FÉVRIER 1893				
ARTICLE UNIQUE	100,000	100,000	"	"

OBSERVATIONS.	
NATURE DES DÉPENSES.	MONTANT total de la dépense. <i>francs.</i>
CHAPITRE 20.	
SUBVENTIONS AUX INSTITUTIONS ET COMITÉS DE PATRONAGE.	
ARTICLE PREMIER.	
Subventions aux sociétés, œuvres et institutions de patronage se rattachant aux divers services de l'administration pénitentiaire. (Établissements de longues peines, prisons pour courtes peines, maisons d'éducation pénitentiaire)	60,000
ARTICLE 2.	
Subventions et allocations aux sociétés, œuvres et institutions intéressant le patronage des personnes mises en état de liberté conditionnelle. (Application de la loi du 14 août 1885)	15,000
TOTAL du chapitre 20	75,000
CHAPITRE 21.	
ACQUISITIONS ET CONSTRUCTIONS POUR LE SERVICE PÉNITENTIAIRE	10,000
CHAPITRE 22.	
PARTICIPATION DE L'ÉTAT DANS LES DÉPENSES DE CONSTRUCTION ET D'AMÉNAGEMENT DES PRISONS CELLULAIRES DANS LES CONDITIONS DÉTERMINÉES PAR LES LOIS DES 5 JUIN 1875 ET 4 FÉVRIER 1893.	
Allocation de subventions pour la participation de l'État dans les dépenses des constructions en cours	100,000

Les engagements de l'État s'élèvent au 31 décembre 1927 à 208,678 fr. 18 suivant le détail figurant au tableau, page 64.

Suite des Développements, par chapitres, articles et paragraphes, des crédits demandés.

DÉSIGNATION DES SERVICES.	CRÉDITS		DIFFÉRENCES AU BUDGET DE 1928		OBSERVATIONS.
	DEMANDÉS pour l'exercice 1928.	ACCORDÉS pour l'exercice 1927.	en plus.	en moins.	
	francs.	francs.	francs.	francs.	
CHAPITRE 23					
SECOURS PERSONNELS À DIVERS TITRES.					
ARTICLE UNIQUE.....	20,000	20,000	#	#	
CHAPITRE 24.					
ATTRIBUTION AUX PERSONNELS CIVILS DE L'ÉTAT D'ALLOCATIONS POUR CHARGES DE FAMILLE.					
ARTICLE UNIQUE.....	2,445,000	2,445,000	#	#	
OBSERVATIONS.					
NATURE DE DÉPENSES.					MONTANT TOTAL de la dépense.
CHAPITRE 23.					
SECOURS PERSONNELS À DIVERS TITRES.....					20,000 ^f
CHAPITRE 24.					
ATTRIBUTION AUX PERSONNELS CIVILS DE L'ÉTAT D'ALLOCATIONS POUR CHARGES DE FAMILLE.....					2,445,000 ^f

Suite des développements, par chapitres, articles et paragraphes, des crédits demandés.

DÉSIGNATION DES SERVICES ET DES DÉPENSES.	CRÉDITS		DIFFÉRENCES AU BUDGET DE 1928		OBSERVATIONS.
	DEMANDÉS pour l'exercice 1928.	ACCORDÉS pour l'exercice 1927.	en plus.	en moins.	
	francs.	francs.	francs.	francs.	
CHAPITRE 25.					
RELEVEMENT PROVISOIRE DES TRAITEMENTS.....	4,800,000	5,275,095	#	475,095	CHAPITRE 25. Relevement provisoire des traitements..... 4,800,000
DIFFÉRENCE PAR RAPPORT AU BUDGET DE 1927. Economie jugée possible en raison des engagements de dépenses prévus pour 1927.					
CHAPITRE 26.					
AVANCES REMBOURSABLES AUX FONCTIONNAIRES EN INSTANCE DE PENSION. (APPLICATION DE L'ARTICLE 28 DE LA LOI DU 31 DÉCEMBRE 1920.).....	200,000	340,000	#	140,000	CHAPITRE 26. AVANCES REMBOURSABLES AUX FONCTIONNAIRES EN INSTANCE DE PENSION. (APPLICATION DE L'ARTICLE 28 DE LA LOI DU 31 DÉCEMBRE 1920.)... 200,000
DIFFÉRENCE PAR RAPPORT AU BUDGET DE 1927. Economie basée sur la dernière situation connue d'engagements de dépenses.					
CHAPITRE 27.					
EMPLOI DE FONDS PROVENANT DE LEGS OU DE DONATIONS. ARTICLE UNIQUE.....	Mémoire.	Mémoire.	#	#	CHAPITRE 27. EMPLOI DE FONDS PROVENANT DE LEGS OU DE DONATIONS..... Mémoire.
CHAPITRE 28.					
DÉPENSES DES EXERCICES PÉRIMÉS NON FRAPPÉS DE DÉCHÉANCE. ARTICLE UNIQUE.....	Mémoire.	Mémoire.	#	#	CHAPITRE 28. DÉPENSES DES EXERCICES PÉRIMÉS NON FRAPPÉS DE DÉCHÉANCE..... Mémoire.
CHAPITRE 29.					
DÉPENSES DES EXERCICES CLOS. ARTICLE UNIQUE.....	Mémoire.	Mémoire.	#	#	CHAPITRE 29. DÉPENSES DES EXERCICES CLOS..... Mémoire.

Suite et fin des *Développements, par chapitres, articles* et paragraphes, des crédits demandés.

DESIGNATION DES SERVICES.	CRÉDITS		DIFFÉRENCES AU BUDGET DE 1928.		OBSERVATIONS.
	DEMANDÉS pour l'exercice 1928.	ACCORDÉS pour l'exercice 1927.	en plus.	en moins.	
	francs.	francs.	francs.	francs.	
CHAPITRE 30.					CHAPITRE 30.
REBOURSEMENTS SUR LE PRODUIT DU TRAVAIL DES DÉTENU.					REBOURSEMENTS SUR LE PRODUIT DU TRAVAIL DES DÉTENU.
ARTICLE 1 ^{er} . — Maisons centrales de force et correction.....	3,007,750	2,107,750	900,000		ARTICLE PREMIER.
ARTICLE 2. — Dépôt de Saint-Martin-de-Ré.....	67,250	67,250	"		Maisons centrales de force et de correction.....
ARTICLE 3. — Établissements publics de jeunes détenus.....	25,000	25,000	"		ARTICLE 2.
					Dépôt de Saint-Martin-de-Ré.....
TOTAL du chapitre 30.....	3,100,000	2,200,000	900,000		ARTICLE 3.
					Établissements de jeunes détenus.....
					TOTAL du chapitre 30.....
					3,100,000
					Augmentation de.....
					900,000 ^f
					Augmentation due à la hausse des salaires de la main-d'œuvre pénale : 900,000 francs. Les dépenses en 1926 ont été de 3,065,612 francs.

ANCIEN TITRE II

DEPENSES EXTRAORDINAIRES

ANCIEN TITRE II. — DÉPENSES EXTRAORDINAIRES.

DÉSIGNATION DES SERVICES ET DES DÉPENSES.	CRÉDITS		DIFFÉRENCE AU BUDGET DE 1928.		OBSERVATIONS.	MONTANT TOTAL de la dépense. francs.
	DEMANDÉS pour l'exercice 1928.	ACCORDÉS pour l'exercice 1927.	En plus.	En moins.		
	francs.	francs.	francs.	francs.		
CHAPITRE # (ancien E 1). INDEMNITÉS SPÉCIALES AUX FONCTIONNAIRES EN RÉSIDENCE DANS DES LOCALITÉS DÉVASTÉES	"	40,000	"	40,000	CHAPITRE # (ancien E 1). INDEMNITÉS SPÉCIALES AUX FONCTIONNAIRES EN RÉSIDENCE DANS DES LOCALITÉS DÉVASTÉES	"
CHAPITRE # (ancien E 2). EMPLOI DE FONDS PROVENANT DE LEGS OU DE DONATIONS	"	Mémoire.	"	"	DIFFÉRENCE PAR RAPPORT AU BUDGET DE 1927. Chapitre supprimé. — Il n'y a plus aucun agent dans les localités dévastées.	
CHAPITRE # (ancien E 3). DÉPENSES DES EXERCICES PÉRIMÉS NON FRAPPÉS DE DÉCHÉANCE	"	Mémoire.	"	"	CHAPITRE # (ancien E 2). Chapitre supprimé.	
CHAPITRE # (ancien E 4). DÉPENSES DES EXERCICES CLOS	"	Mémoire.	"	"	CHAPITRE # (ancien E 3). Chapitre supprimé.	
					CHAPITRE # (ancien E 4). Chapitre supprimé.	

ANNEXE

Construction et aménagement des prisons cellulaires dans les conditions déterminées par les lois des 5 juin 1875 et 4 février 1893.

NATURE DES DEPENSES.	ÉVALUATION TOTALE des dépenses.	MONTANT DES SUBVENTIONS à la charge de l'État.	CRÉDITS			DIFFÉRENCES AU BUDGET DE 1928.		OBSERVATIONS.
			RESTANT à ouvrir au 1 ^{er} janvier 1928.	DEMANDÉS pour l'exercice 1928.	ACCORDÉS pour l'exercice 1927.	En plus.	En moins.	
Construction de la prison de Saint-Claude	47,000 00	15,800 00	14,305 50					
..... de Figeac	68,000 00	58,737 65	4,735 62	100,000 ^f	100,000 ^f	"	"	Travaux ayant fait l'objet de subventions.
..... de Gourdon	50,000 00							
Transformation de la prison d'Avignon	93,000 00	46,500 00	18,861 66					
Construction de la prison de Toulon	2,723,500 00	942,025 40	170,775 40					
TOTAUX	2,981,500 00	1,063,063 05	208,678 18	100,000	100,000	"	"	

SITUATION des dépenses de constructions et d'acquisitions pour le service pénitentiaire.

NATURE DES DÉPENSES.	ÉVALUATION des DÉPENSES.	CRÉDITS		CRÉDITS ALLOUÉS pour l'exercice 1923.	OBSERVATIONS.
		RESTANT à ouvrir en janvier 1927.	DEMANDÉS pour l'exercice 1926.		
Aménagement de cellules de nuit et travaux divers de construction relatifs à l'hygiène et à la salubrité des maisons centrales.....	"	"	"	"	
Construction et aménagement de quartiers cellulaires dans les établissements pénitentiaires autres que les prisons départementales.....	"	"	"	"	
Travaux d'amélioration dans les colonies publiques de jeunes détenus.....	"	"	"	"	
Construction de logements pour les surveillants de la maison centrale de Lées.....	10,000'	"	10,000'	"	
Paiement de la dernière annuité pour l'acquisition d'une propriété à Aniane (Hérault).....	"	"	"	"	
TOTAUX.....	10,000	"	10,000	"	

ANNEXE III.

MINISTÈRE DE LA JUSTICE.

2^e SECTION. — SERVICES PÉNITENTIAIRES.

ÉTAT des missions ne rentrant pas dans le cadre des inspections permanentes.

ANNÉE 1926.

DATES.	DÉSIGNATION des FONCTIONNAIRES.	NATURE DE LA MISSION.	MONTANT des FRAIS.
			fr. c.
29 janvier 1926.....	M. Leroux, conseiller d'État, directeur de l'Administration pénitentiaire.	Inspection de la prison de Corbeil.....	36 45
7 mars 1926.....	Idem.....	Inspection des prisons d'Épernay et de Châlons.....	105 50
26-29 mars 1926.....	Idem.....	Inspection du dépôt de forçats de Saint-Martin de Ré.....	372 00
16 mai 1926.....	Idem.....	Inspection de la prison de Versailles.....	20 85
27 juin-3 juillet 1926..	M. Danjoy, sous-directeur de l'Administration pénitentiaire.	Mission en Suisse à l'occasion de la réunion de la Commission pénitentiaire internationale.	2,355 70
9 juillet 1926.....	M. Estève, chef du 3 ^e bureau de l'Administration pénitentiaire.	Inspection de l'École de préservation de Doullens.....	115 96
		TOTAL.....	3,006 40

ANNEXE IV.

RÉGIE DIRECTE DU TRAVAIL

GESTION INDUSTRIELLE DE 1926

ÉTABLISSEMENTS.	NATURE DES INDUSTRIES.	RECETTES		TOTAL		DÉPENSES		DÉPENSES		TOTAL		EXCÉDENTS		OBSERVATIONS.
		RÉELLES.	D'ORDRE.	DES RECETTES.		RÉELLES.	D'ORDRE.	DES DÉPENSES.		DE RECETTES.	DE DÉPENSES			
				fr.	c.			fr.	c.			fr.	c.	
I. MAISONS CENTRALES.														
Clairvaux (Aube).....	Tissage mécanique.....	88 60	882,019 01	882,107 61	470,391 62	369,111 65	839,503 27	42,604 34	#					
	Bois de brosses.....	2,447 51	176,272 64	178,720 15	142,650 79	5,169 69	147,820 48	30,899 67	#					
	Tailleurs et cordonniers.....	17,271 70	4,384 94	21,656 64	14,530 00	793 65	15,323 65	6,332 99	#					
	Fabrications diverses.....	"	601 59	601 59	341 00	119 25	460 25	141 34	#					
Montpellier (Hérault).....	Effets de lingerie.....	"	711,061 13	711,061 13	74,677 74	534,261 69	608,939 43	102,121 70	#					
	Uniformes de surveillantes.....	2,334 20	54,772 39	57,106 59	58,316 09	"	58,316 09	#	1,269 50					
Fontevault (Maine-et-Loire).....	Tissage.....	8,429 32	330,241 69	338,671 01	472,325 48	567,175 19	1,039,427 67	"	700,756 66					
	Tailleurs.....	10,242 85	774,184 35	784,487 20	33,187 52	50,469 11	83,756 63	700,770 57	#					
Melun (Seine-et-Marne).....	Imprimerie.....	614,875 79	328,822 78	943,698 57	673,037 90	17,978 81	691,016 71	252,681 86	#					
	Tailleurs.....	416,379 82	603,947 21	1,020,327 03	991,444 13	5,112 01	996,556 14	23,770 89	#					
	Cordonnerie.....	212,580 97	89,567 20	302,147 27	237,621 93	21,458 52	259,080 45	43,066 82	#					
	Meubles et lits.....	9,764 94	608 75	10,373 69	8,223 67	1,047 81	9,270 88	1,102 81	#					
Poissy (Seine-et-Oise).....	Brosserie.....	595,567 17	24,110 12	619,677 29	241,238 16	284,359 26	525,697 42	94,079 87	#					
	Tailleurs.....	656,940 17	70,540 82	727,480 99	617,243 32	53 043 62	670,286 94	57,194 05	#					
	Paillassons.....	"	778 80	778 80	508 13	151 69	659 82	118 98	#					
Ensisheim (Haut-Rhin).....	Brosserie.....	650 55	2,286 30	2,936 85	"	2,932 60	2,932 60	4 25	#					
	Cordonnerie.....	"	574 31	574 31	305 07	680 71	985 78	"	411 47					
	Imprimerie.....	25,752 30	4,441 12	30,193 42	25,191 77	2,526 44	27,718 21	2,475 21	#					
	Ferblanterie et tonnellerie.....	"	1,602 21	1,602 21	1,931 49	86 00	2,011 40	"	469 28					
Haguenau (Bas-Rhin).....	Tailleurs et tissage.....	995 66	88,963 75	89,959 41	46,348 40	44,889 64	91,328 04	"	1,368 63					
	Lingerie pénitentiaire.....	"	39,967 14	39,967 14	6,420 08	28,229 40	34,649 48	5,317 66	#					
TOTAUX.....		2,574,320 65	4,189,748 25	6,764,068 96	4,115,950 69	1,989,596 74	6,105,541 43	1,362,583 01	794,155 54					

ÉTABLISSEMENTS.	NATURE DES INDUSTRIES.	RECETTES		TOTAL DES RECETTES.	DÉPENSES		OBSERVATIONS.
		RÉELLES.			RÉELLES.		
		fr.	c.		fr.	c.	
II.							
ÉTABLISSEMENTS D'ÉDUCATION CORRECTIONNELLE.							
Colonie d'Aniane (Hérault).....	Cordonnerie.....	"	21,322 91	21,522 91	20,910 45		
	Tailleurs.....	"	84,844 80	84,844 80	38,420 91		
Colonie de Saint-Maurice (Loir-et-Cher)....	Cordonnerie.....	119 02	15,111 75	15,230 77	6,342 73		
	Corderie.....	438 83	45,009 21	46,138 04	41,408 55		
Colonie de Belle-Ile-en-Mer (Morbihan)....	Conserves alimentaires.....	1,865 10	12,853 30	14,718 40	9,954 82		
	Cordonnerie.....	128 25	14,532 53	14,660 78	2,967 93		
	Tailleurs.....	78 87	5,592 96	5,671 83	151 25		
Colonie correctionnelle d'Eysses (Lot-et-Garonne).....	Cordonnerie.....	"	7,224 93	7,224 93	1,149 25		
	Tailleurs.....	496 02	80,293 15	80,789 17	42,520 53		
École de préservation de Clermont (Oise)...	Couture et tricotage.....	228 00	48,599 02	48,827 02	23,709 38		
École de réforme de Saint-Hilaire (Vienne).	Cordonnerie.....	"	10,5 41	10,541 87	8,271 50		
École de préservation de Cadillac (Gironde).	Lingerie.....	"	79,920 70	79,920 70	10,490 00		
École de préservation de Doullens (Somme).	Lingerie.....	227 25	104,061 46	104,288 71	30,988 13		
TOTAUX.....		3,581 34	530,798 59	543,379 93	237,384 53		

DÉPENSES D'ORDRE.	TOTAL DES DÉPENSES.	EXCÉDENTS		OBSERVATIONS.		
		DE RECETTES			DE DÉPENSES.	
		fr.	c.		fr.	c.
273 86	21,184 31	338 60	"			
45,909 17	84,430 08	414 72	"			
7,972 02	14,314 75	916 02	"			
	41,408 55	4,729 49	"			
66 56	10,021 38	4,697 02	"			
7,563 41	10,533 34	4,127 44	"			
1,390 56	1,547 81	4,124 02	"			
4,932 65	6,080 90	1,144 03	"			
107,095 96	149,616 13	"	68,827 42			
39,440 75	63,150 13	"	14,323 11			
2,272 04	10,543 54	"	1 67			
53,298 45	65,788 45	14,132 25	"			
63,650 40	93,638 55	9,650 16	"			
335,873 83	573,258 38	44,273 75	83,152 20			

RÉCAPITU

I. Maisons centrales.....	2,374,320 65	4,189,748 25	6,764,068 90	4,115,950 69
II. Établissements d'éducation correctionnelle.....	3,580 34	530,798 59	534,379 93	237,384 53
TOTAUX.....	2,577,901 99	4,720,546 84	7,298,448 83	4,353,335 24
Excédent de recettes.....				

LATION.

1,989,590 74	6,105,541 43	1,362,683 01	704,455 54
335,873 83	573,258 38	44,273 75	83,152 20
2,325,464 57	6,678,799 81	1,406,956 76	787,307 74
		619,549 ^f 02	